



**Rapport
2025**
d'activité et de
développement
durable

**Danevell
2025**
obererezh
ha diorren
padus

lannion-tregor.com



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

Lannion-Trégor Communauté

Directeur de la publication : Gervais Egault (Président)

Coordination éditoriale : Direction de la communication

Conception graphique/maquette : Lucie Hamon

Impression : Edicolor

© **Photos :** L. Le Saux, L'Œil de Paco, T. Poriel, A. Lamoureux,
S. Le Maître, La Lanterne, LTC, OTC Bretagne Côte de Granit
rose, Adobe Stock, CRT Bretagne (Warluzel, Betermin,
Berthier, Vernueil, Poriel), Déclic Armor, O. Lhemann,
MLJ Production

Imprimé sur papier PEFC



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Avec vous pour le Trégor

Derrière chaque réalisation, chaque offre de service, chaque projet présenté dans ce rapport, il y a les décisions collectives des élus, le travail et l'engagement des équipes sur le terrain, et beaucoup de coopération entre nos 57 communes, les partenaires et l'ensemble des agents du service public.

Je souhaite que ce document permette de mieux mesurer l'ampleur des missions exercées par Lannion-Trégor Communauté. Elles touchent à des domaines essentiels de la vie quotidienne : l'eau, l'assainissement, les déchets, les mobilités, le logement, l'environnement, le développement économique, l'agriculture, l'enseignement supérieur, l'éducation artistique et l'offre culturelle, le tourisme ou encore (et peut-être d'abord) les services de proximité.

Depuis plusieurs années, nous faisons le choix de préparer l'avenir du Trégor en renforçant son attractivité. Cela signifie créer les conditions pour que des entreprises investissent, que des jeunes choisissent de se former ici, que des familles puissent s'installer, que des professionnels de santé exercent sur notre territoire, que nos communes restent vivantes et solidaires, et que chacun puisse accéder à des services publics de qualité et de proximité.

Cette ambition repose sur des équilibres que nous avons toujours défendus. L'équi-

libre entre le développement économique et les transitions écologiques. L'équilibre entre l'innovation, la tradition et l'ancrage local. L'équilibre entre nos pôles et bassins de vie, entre nos communes rurales, notre littoral et notre arrière-pays. Ces équilibres, pour être préservés et valorisés, demandent une vision d'ensemble. Elle se dessine dans ces pages.

Le Trégor dispose d'atouts considérables : une vie associative exceptionnelle. Une solidarité entre les habitants profondément ancrée, qui fait partie de notre identité. Une industrie innovante reconnue bien au-delà de la Bretagne. Un patrimoine naturel et culturel remarquable.

Les projets engagés ces dernières années commencent à produire leurs effets. Désormais s'ouvrent de nouvelles perspectives, si nous osons nous donner les moyens de nos ambitions. Qu'il s'agisse de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, du logement, des mobilités, de la solidarité intergénérationnelle, de l'attractivité médicale, du développement de l'industrie ou encore des grands équipements communautaires, nous gardons le cap. Lannion-Trégor Communauté doit rester un territoire où l'on a plaisir à étudier, travailler, entreprendre, s'installer et vivre durablement, avec des services publics adaptés aux vrais besoins.

Dans une période où les contraintes budgétaires demeurent très fortes pour les collectivités locales, je veux saluer le profes-



GERVAIS EGAULT
Président de Lannion-Trégor
Communauté
Prezidant Lannuon-Treger
Kumuniezh

sionnalisme et l'engagement des agents du service public. Leur travail permet à notre collectivité de maintenir un haut niveau de service pour tous les habitants et de construire les projets dont le territoire a besoin.

Au fil de ces pages se décline une réalité : celle d'un territoire uni qui avance, qui investit et qui prépare son avenir avec confiance.

Bonne lecture.

Asambles ganeoc'h evit Treger

A-dre kement labour echuet, servij ha raktres kinniget e-barzh an danevell-mañ ec'h eus divizoù-stroll gant an dilennidi, bec'h hag engouestl ar skipailhoù a vez war an dachenn ha liammoù kenlabour skoulmet etre hon 57 kumun, ar gevelerien hag an holl wazourien eus ar servij publik.

Fellout a ra din, dre an teul-mañ, reiñ deoc'h da c'houzout hiroc'h war ar braz m'eo ar c'hefridioù sevenet gant Lannuon-Treger Kumuniezh. Sellet a ra ouzh tachennoù a bouez-bras evit ar vuhez pemdez : an dour, ar yac'husaat, al lastez, ar fiñvusted, al lojeiz, an endro, an diorren ekonomikel, al labour-douar, an deskadurezh uhel, an deskadurezh arzel hag ar c'hinnig sevenadurel, an touristerezh hag ar servijoù tost c'hoazh (ha da gentañ marteze).

Un nebeud bloavezhioù zo hon eus divizet kreñvaat hon nerzh sachañ e Treger evit bezañ prest rak an amzer-da-zont. Da lavaret eo aozañ doareoù a-feson evit broudañ an embregerezhioù da lakaat arc'hant, ar re yaouank da zont da vezañ

stummet, ar familhoù d'en em staliañ, an dud a vicher war dachenn ar vezegiezh da labourat en hon c'horn-bro, ar c'humunioù da zalc'her gant o nerzh ha gant ar genskoazell bepred, abalamour d'an holl da gaout servijoù publik a-feson ha tost. Evit ober berzh ec'h eomp diouzh ar c'hempouez dalc'hmat. Ar c'hempouez etre an diorren ekonomikel hag an treuzkemm ekologel. Ar c'hempouez etre an neveziñ, an hengoun hag ar gwrizien-nañ. Ar c'hempouez etre hon foloù hag hon zakadoù bevañ, etre hon c'humunioù war ar maez, an arvor hag an argoad. Gwareziñ ar c'hempouez-se ha lakaat anezhañ war-wel a c'houll kaout ur sell hollek. Ar sell-se a gavfet er pajennoù da-heul. Perzhioù mat ha talvoudus-bras zo e Treger : ar vuhez dibar gant ar c'hevredigezhioù. Al liammoù genskoazell start etre an dud, kement ha ma c'h eont d'ober un tamm eus hon identelezh. Un industriezh war dachenn an neveziñ hag a vez brudet pell en tu-hont da Vreizh. Ur glad naturel ha sevenadurel dibar.

Krogomp da welet disoc'hoù al labourioù bet boulc'het e-kerzh ar bloavezhioù tremenet. Diwar-vremañ e c'hallfemp mont

war hentoù nevez ma kredfemp gouestlañ an danvez zo ezhomm. Delc'her a reomp gant an hent, evit ar yaouankiz hag an deskadurezh uhel, al lojañ, ar modoù fiñvusted, an nerzh sachañ war dachenn ar vezegiezh, diorren an industriezh hag aveadurioù bras ar gumuniezh. Dav eo da Lannuon-Treger Kumuniezh delc'her da vezañ ur c'horn-bro m'eo plijet d'an dud studiañ, labourat, embregañ, en em staliañ ha bevañ ennañ e-pad pell, gant servijoù publik hag ac'h a da vat diouzh an ezhomm gwirion.

Tenn-tre eo ar jeu gant ar strollegezhioù lec'hel er mareoù-mañ evit a sell ouzh an arc'hant hag e fell din ober ma gourc'hemmennoù da wazourien ar servij publik evit oskiant vicherel hag o engouestl. Gras d'o labour e c'hall hon strollegezh delc'her da ginnig servijoù a-galite uhel d'an holl dud zo chomenni ha reiñ bec'h el labourioù zo ezhomm anezhe er c'horn-bro-mañ.

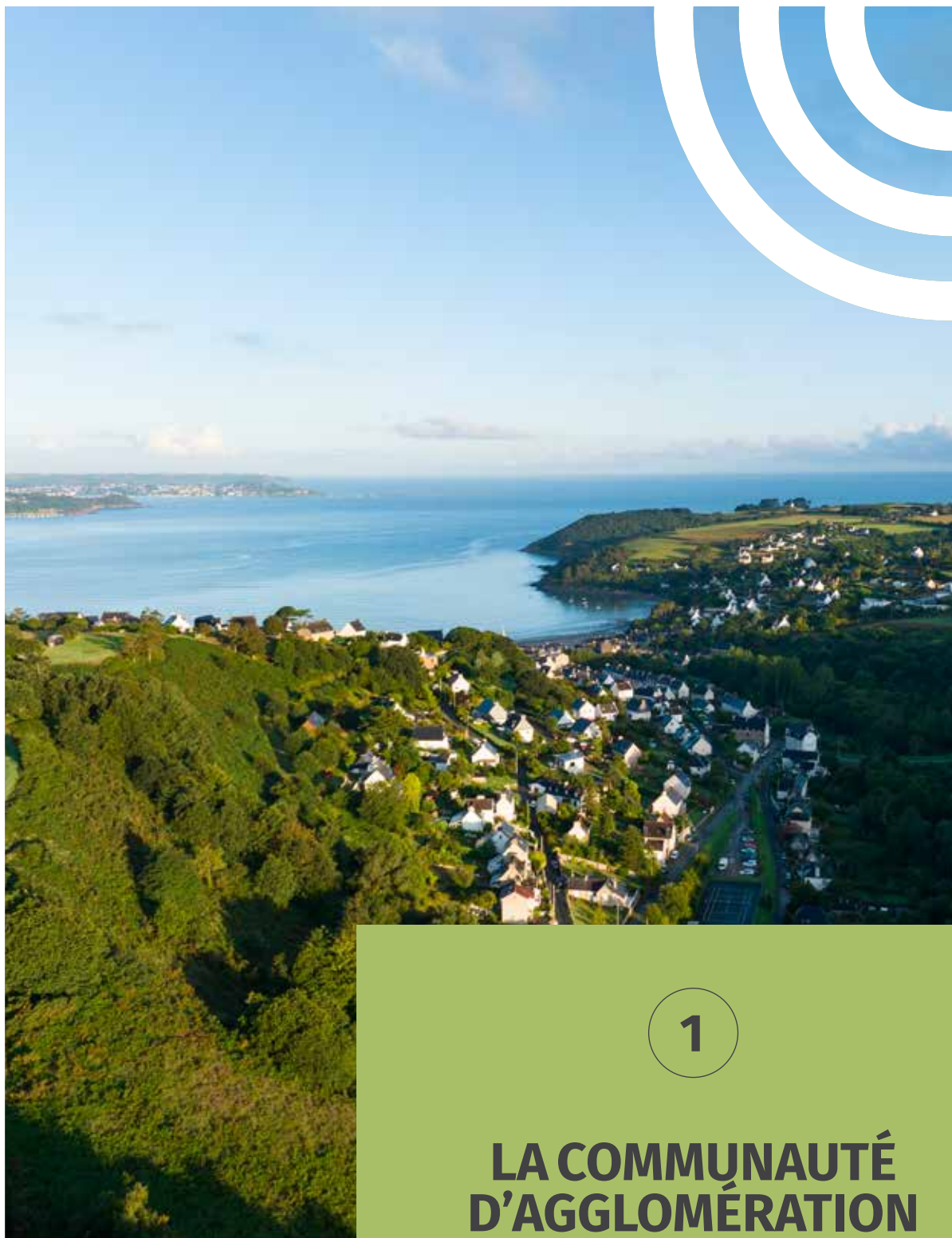
A-hed ar pajennoù-mañ zo lakaet ur wirionez war-wel : hini ur c'horn-bro unvan ma c'h eer war-raok ha ma vez lakaet arc'hant ha nerzh evit sevel an amzer-da-zont gant fiziañs.

Lennadenn vat deoc'h.

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	5
AR GUMUNIEZH TOLPAD-KÉRIOÙ	
Notre Agglomération	6
Les 57 communes	7
Les domaines de compétences	12
Les instances communautaires	13
Les membres du bureau exécutif et du conseil communautaire	14
Les instances de débat et de concertation	17
L'appui aux communes	18
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES	21
AR PALIOÙ E-KENVER AN DIORREN PADUS	
L'agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable	22
Le Projet de territoire Cap 2040	23
Une administration écoresponsable	25
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR	29
SACHAÑ MUIOC'H A OBEROÙ EKONOMIKEL HAG A DOURISTED ETREZEK BRO-DREGER	
Le développement économique	30
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	34
Le tourisme	37
AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	39
TERKAÑ AN TIRIAD EN UN DOARE PADUS	
L'aménagement de l'espace et la planification urbaine	40
L'habitat	42
PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR	45
GWAREZIN DANVEZIOÙ HA NEUZ BRO-DREGER	
La prévention et la gestion des déchets ménagers	46
La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques	48
Le service public de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines	51
Le patrimoine naturel	54
Énergie et climat	57
BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN	59
BEVAÑ MAT WAR AR PEMDEZ	
La petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité	61
Les personnes âgées	62
La cohésion sociale	64
La santé	66
Les transports et la mobilité	68
Les espaces France Services	70
SE CULTIVER ET SE DIVERTIR	73
DESKIÑ TRAOÙ HAG EN EM ZUDIAL	
La diffusion artistique et l'animation culturelle du territoire	74
L'enseignement musical	76
Les équipements sportifs communautaires	78
UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ	81
UR SERVIJ PUBLIK OBERIANT	
Les ressources humaines	82
Les finances	83
LE BAROMÈTRE TERRITORIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	85

Rapport annuel d'activité : en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport est présenté par le maire au Conseil municipal lors d'une séance publique. L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

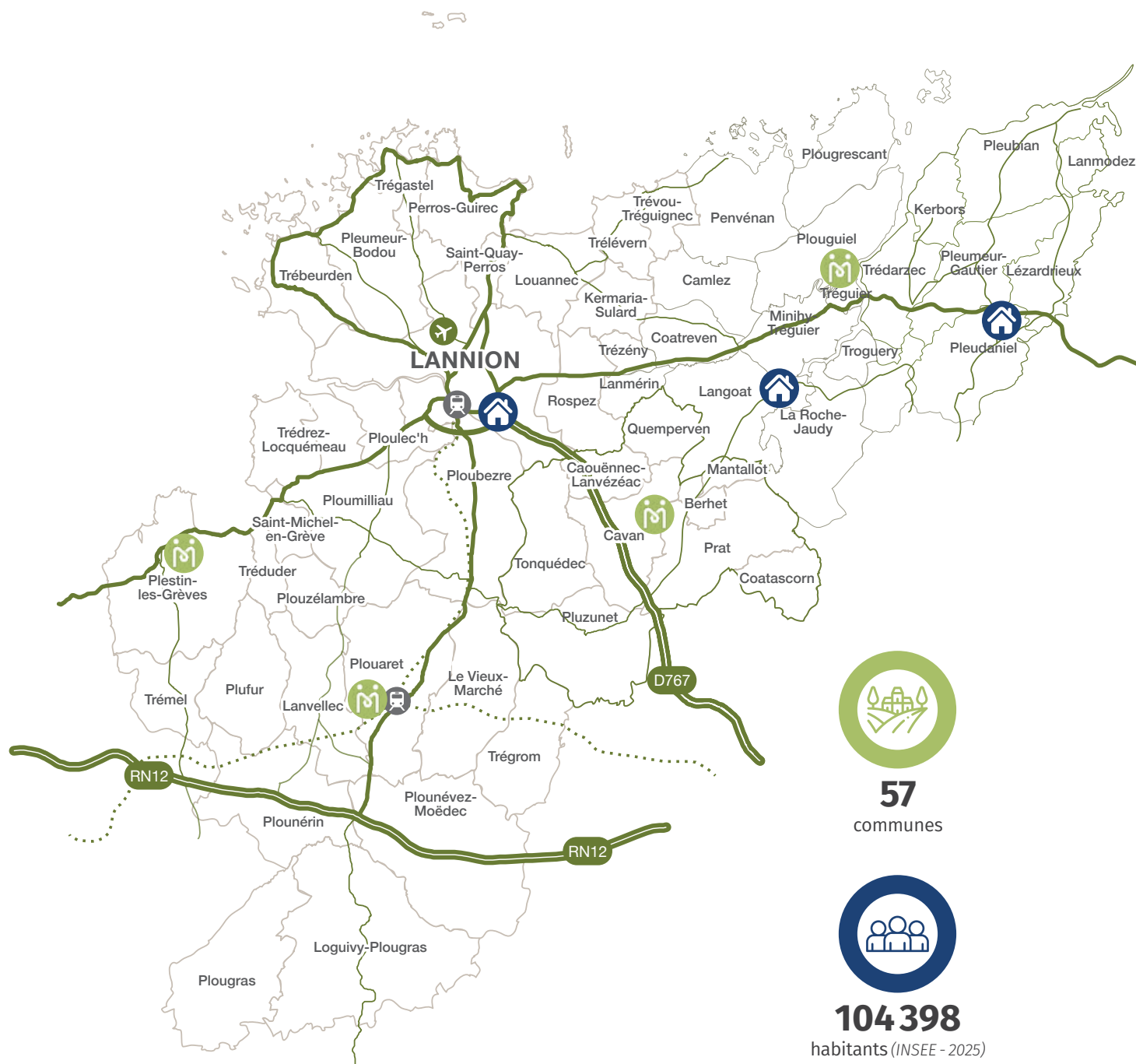


1

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AR GUMUNIEZH
TOLPAD-KÊRIOÙ

NOTRE AGGLOMÉRATION



 Espace France Services

 Maison communautaire



57
communes



104 398
habitants (INSEE - 2025)



919
km²

LES 57 COMMUNES

Berhet

1 espace Nini-Sébille
22140 Berhet
T: 0296358696
mairie.berhet@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Corine Merrer

Camlez

1 place de la Mairie
22450 Camlez
T: 0296927541 F: 0296928254
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr
Secrétaire Général: Raphaël Dubouays

Caouënnec-Lanvézéac

2 rue de la Mairie
22300 Caouënnec-Lanvézéac
T: 0296358688 F: 0296546209
secretariat.mairie@caouennec-lanvezeac.bzh
www.caouennec-lanvezeac.fr
Secrétaire Générale: Lénaïck Dierstein

Cavan

2 rue Maurice Denis
22140 Cavan
T: 0296358609 F: 0296546009
mairie.accueil@cavan.bzh
www.mairie-cavan.fr
Secrétaire générale: Sandra Lepaisant



Coatascorn

5 rue de la Mairie
22140 Coatascorn
T: 0296470055 F: 0296470898
mairie.coatascorn@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Chantale Jagrin

Coatréven

1 place de la Mairie
22450 Coatréven
T: 0296380471 F: 0298376654
mairie.coatreven@wanadoo.fr
www.coatreven.fr
Secrétaire Générale: Soizic Duhau-Mormon

Kerbors

2 place de la Mairie
22610 Kerbors
T: 0296229447 F: 0296165466
mairie.kerbors@orange.fr
Secrétaire Générale: Gilda Manarin

Kermaria-Sulard

14 rue de la Mairie
22450 Kermaria-Sulard
T: 0296380381 F: 0296384847
accueil@kermaria-sulard.fr
www.kermaria-sulard.fr
Secrétaire Générale: Adeline Daniel

Langoat

2 place de l'Eglise
22450 Langoat
T: 0296913595 F: 0296915320
mairie.langoat@wanadoo.fr
www.langoat.bzh
Secrétaire Générale: Soizic Thos

Lanmérin

2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
T: 0296380524 F: 0296384455
mairie@lanmerin.bzh
www.lanmerin.com
Secrétaire Générale: Valérie Béroche

Lanmodez

8 rue de la Mairie
22610 Lanmodez
T: 0296229277 F: 0296229732
mairie-lanmodez@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Anne-Yvonne Lamandé

Lannion

Place du général Leclerc
BP 30344 Lannion
T: 0296466422 F: 0296371703
administration@lannion.bzh
www.lannion.bzh
Directeur Général des Services: Thierry Gallen

Lanvellec

3 rue du Château
22420 Lanvellec
T: 0296351882 F: 0296351200
mairie-lanvellec@orange.fr
www.lanvellec.fr
Secrétaire Générale: Françoise Le Belleguic

La Roche-Jaudy

Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T: 0296913631 F: 0296913903
accueil@larochejaudy.fr
Directeur Général des Services:
Mikaël Lebosq

Hengoat

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
1 rue de la Fontaine
22450 Hengoat
T: 0296913699 F: 0296915749
accueil@larochejaudy.fr

La Roche-Derrien

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T: 0296913631 F: 0296913903
accueil@larochejaudy.fr

Pommerit-Jaudy

Mairie déléguée de la
Roche-Jaudy
1 rue de la Mairie
22450 Pommerit-Jaudy
T: 0296913566 F: 0296913978
accueil@larochejaudy.fr
www.mairie-pommerit-jaudy.fr

Pouldouran

Mairie déléguée
de la Roche-Jaudy
9 Hent-ar-bizien
22450 Pouldouran
T: 0296913697 F: 0296495812
accueil@larochejaudy.fr
www.pouldouran.bzh

Le Vieux-Marché

11 place aux Chevaux
22420 Le Vieux-Marché
T: 0296389113 F: 0296389497
accueil.mairie@levieuxmarche.com
www.commune-levieuxmarche.com
Secrétaire Générale: Marie-
Françoise Lapous



Lézardrieux

23 place du Centre
22740 Lézardrieux
T: 0296201020 F: 0296221034
accueil.mairie@lezardrieux.fr
www.mairie-lezardrieux.fr
Secrétaire Générale: Mathias
Bonnin

Loguivy-Plougras

1 place de la Mairie
22780 Loguivy-Plougras
T: 0296385259 F: 0296385386
mairie@loguivy-plougras.fr
www.loguivy-plougras.fr
Secrétaire Générale: Nolwenn
Le Bars

Louannec

3 route de Perros
22700 Louannec
T: 0296232063 F: 0296233542
mairie-louannec@orange.fr
www.louannec.com
Directrice Générale des Services:
Sabine Pongérard

Mantallot

59 le Bourg
22450 Mantallot
T: 0296470502 F: 0296470907
mantallot.mairie@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Corine Merrer

Minihy-Tréguier

15 rue du Bourg
22200 Minihy-Tréguier
T: 0296923149 F: 0296922256
contact@mairie-minihytreguier.fr
www.minihy-treguier.com
Secrétaire Générale: Pascale
Le Goff

Penvénan

10 place de l'Église
22710 Penvénan
T: 0296926759 F: 0296927484
accueil.mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com
Directeur Général des Services:
Mathieu Le Dantec





Perros-Guirec

Place de l'Hôtel de Ville - BP 147
22700 Perros-Guirec
T: 0296 49 02 49 F: 0296 91 23 84
mairie@perros-guirec.com
www.perros-guirec.com
Directeur Général des Services:
Vincent Claveau

Plestin-Les-Grèves

Place de la Mairie
22310 Plestin-Les-Grèves
T: 0296 35 62 29 F: 0296 35 67 99
accueil@plestinlesgreves.bzh
www.plestinlesgreves.fr
Directeur Général des Services:
Gildas Lamandé

Pleubian

2 rue des Anciens Combattants
22610 Pleubian
T: 0296 22 92 17 F: 0296 22 87 95
mairie@mairie-pleubian.fr
www.mairie-pleubian.fr
Directeur Général des Services:
Anne Le Contellec

Pleudaniel

1 place de la Mairie
22740 Pleudaniel
T: 0296 22 19 60 F: 0296 22 19 61
mri-pleudaniel@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Colette Meubry

Pleumeur-Bodou

3 place du Bourg
22560 Pleumeur-Bodou
T: 0296 23 91 17 F: 0296 23 93 07
mairie@pleumeur-bodou.fr
www.pleumeur-bodou.fr
Directeur Général des Services:
Régis Le Vaillant



Pleumeur-Gautier

1 route de Pleubian
22740 Pleumeur-Gautier
T: 0296 20 13 24 F: 0296 22 21 57
mairie.pleumeur.gautier@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Anne-Hélène Henry

Plouaret

Place de l'Église
22420 Plouaret
T: 0296 46 62 02 F: 0296 38 89 67
mairie.plouaret@orange.fr
www.plouaret.fr
Directrice Générale des Services:
Sandra Rannou



Ploubezre

Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre
T: 0296 47 15 51 F: 0296 47 15 78
mairie@ploubezre.fr
www.ploubezre.fr
Directeur Général des Services:
Gaël Cabot

Plougras

7 place de la Mairie
22780 Plougras
T: 0296 38 50 04 F: 0296 38 58 31
mairie.plougras@wanadoo.fr
Secrétaire Général: Éric Le Balc'h

Plougrescant

4 place de la Mairie
22820 Plougrescant
T: 0296 92 51 18 F: 0296 92 59 26
accueilmairie@plougrescant.fr
www.plougrescant.fr
Secrétaire Générale: Céline Rivoallan



Plouguiel

1 rue de Tréguier
22200 Plouguiel
T: 0296 92 30 37 F: 0296 92 92 83
mairie@plouguiel.fr
www.mairie-plouguiel.fr
Secrétaire Générale: Linda Le Monnier

Ploulec'h

1 parvis de l'abolition
de la peine de mort
22300 Ploulec'h
T: 0296 46 10 00
mairie@ploulec'h.fr
www.ploulec'h.fr
Secrétaire Général: Nicolas
Paternostre

Ploumilliau

1 place de l'église - BP 10
22300 Ploumilliau
T: 0296 35 45 09 F: 0296 35 49 39
mairie-de-ploumilliau@wanadoo.fr
www.ploumilliau.bzh
Secrétaire Générale: Anne-Sophie
Crépieux

Plounérin

36 rue du Bon Voyage
22780 Plounérin
T: 0296 38 61 09 F: 0296 38 67 36
mairiedeplounerin@wanadoo.fr
www.plounerin.bzh
Maire: Patrick L'Héréec
Secrétaire Générale: Hélène
Scruignec

Plounevez-Moëdec

2 rue Jean-Moulin
22810 Plounevez-Moëdec
T: 0296 38 62 01 F: 0296 38 66 57
mairie.plounevezmoedec@
wanadoo.fr
www.plounevez-moedec.fr
Secrétaire Générale: Véronique
Le Bonniec

Plouzélambre

1 route de Tréduder
22420 Plouzélambre
T/F: 0296 35 41 34
mairie.plouzelambre@wanadoo.fr
Secrétaire Général: Jean-Yves Moëc

Plufur

26 rue Jules Ferry
22310 Plufur
T: 0296 35 10 53 F: 0296 35 11 45
mairie.plufur@wanadoo.fr
www.plufur.bzh
Secrétaire Générale: Amandine
Dhee

Pluzunet

2 rue Anatole Le Braz
22140 Pluzunet
T: 0296 47 82 41
mairie@pluzunet.bzh
www.pluzunet.bzh
www.pluzunet.canalblog.com
Maire: Romuald Cocadin
Secrétaire Générale: Chrystelle
Unvoas

Prat

1 place de Mairie
22140 Prat
T: 0296 47 00 44 F: 0296 47 07 47
mairie.prat@wanadoo.fr
www.mairie-prat.fr
Secrétaire Générale: Sandrine
Bonneau

Quemperven

12 rue de la Mairie
22450 Quemperven
T: 0296 47 05 05 F: 0296 47 05 19
mairie.quemperven@wanadoo.fr
www.quemperven.fr
Secrétaire Générale: Mélanie
Trémel

Rospez

1 place de la Mairie
22300 Rospez
T: 0296 38 07 15 F: 0296 38 40 63
rospez.mairie@orange.fr
www.rospez.fr
Secrétaire Général: Sandrine
Trémel

Saint-Michel-en-Grève

3 place de la mairie
22300 Saint-Michel-en-Grève
T: 0296 35 74 41 F: 09 60 43 92 59
mairie.stmichelengreve@
wanadoo.fr
www.saintmichelengreve.com
Secrétaire Générale: Aude
Le Guigner



Saint-Quay-Perros

2 avenue de la Mairie
22700 Saint-Quay-Perros
T: 0296 49 80 40 F: 0296 23 07 03
mairie.saintquayperros@orange.fr
www.mairie-saintquayperros.fr
Secrétaire Général: Nicolas
Guegan

Tonquédec

Rue de la Mairie
22140 Tonquédec
T: 0296 35 87 02 F: 0296 35 81 37
mairie.tonquedec@orange.fr
www.tonquedec.fr
Secrétaire Générale: Magali
Marand



Trébeurden

7 rue des Plages
22560 Trébeurden
T: 02 96 15 44 00 F: 02 96 15 40 03
mairie@trebeurden.fr
www.trebeurden.fr
Directrice Générale des Services:
Carole Brousse

Trédarzec

Place du Bourg
22220 Trédarzec
T: 02 96 92 31 71 F: 02 96 92 13 33
mairie@tredarzec.fr
www.tredarzec.fr
Secrétaire Générale: Marie-Reine Nabucet

Trédrez-Locquémeau

Place Jules Gros
22300 Trédrez-Locquémeau
T: 02 96 35 74 52 F: 02 96 35 75 91
mairie@tredrezlocquemeau.bzh
www.tredrez-locquemeau.fr
Secrétaire Générale: Élodie Chedemail

**Tréduder**

4 rue de la Mairie
22310 Tréduder
T: 02 96 35 45 78
treduder@wanadoo.fr
www.treduder.fr
Secrétaire Générale: Armelle Moëc-Le Ny

Trégastel

Route du Dolmen
22730 Trégastel
T: 02 96 15 38 00 F: 02 96 15 38 05
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr
Directrice Générale des Services:
Julie Iannacone

**Trégrom**

Hent Braz
22420 Trégrom
T: 02 96 47 92 55 F: 02 96 48 35 18
mairie@tregrom.fr
www.tregrom.fr
Secrétaire Générale: Stéphanie Pradelle

**Tréguier**

Boulevard Anatole Le Bras
22220 Tréguier
T: 02 96 92 30 19 F: 02 96 92 29 25
mairie@ville-treguier.fr
www.ville-treguier.fr
Directrice Générale des Services:
Cécile Pédrion

Trélévern

Place de la Mairie
22660 Trélévern
T: 02 96 23 71 91 F: 02 96 91 76 30
accueil.mairie@trelevern.fr
www.trelevern.fr
Secrétaire Générale: Laurence Goasampis

Trémel

24 rue Beaumanoir
22310 Trémel
T: 02 96 35 17 19 F: 02 96 35 16 49
mairie.tremel@wanadoo.fr
www.tremel.bzh
Secrétaire Générale: Joanna Cheymol

Trévou-Tréguignec

Place du 19 mars 1962
22660 Trévou-Tréguignec
T: 02 96 23 71 92
mairie@trevou-treguignec.bzh
www.trevou-treguignec.bzh
Secrétaire Général: Gwenaëlle Charles

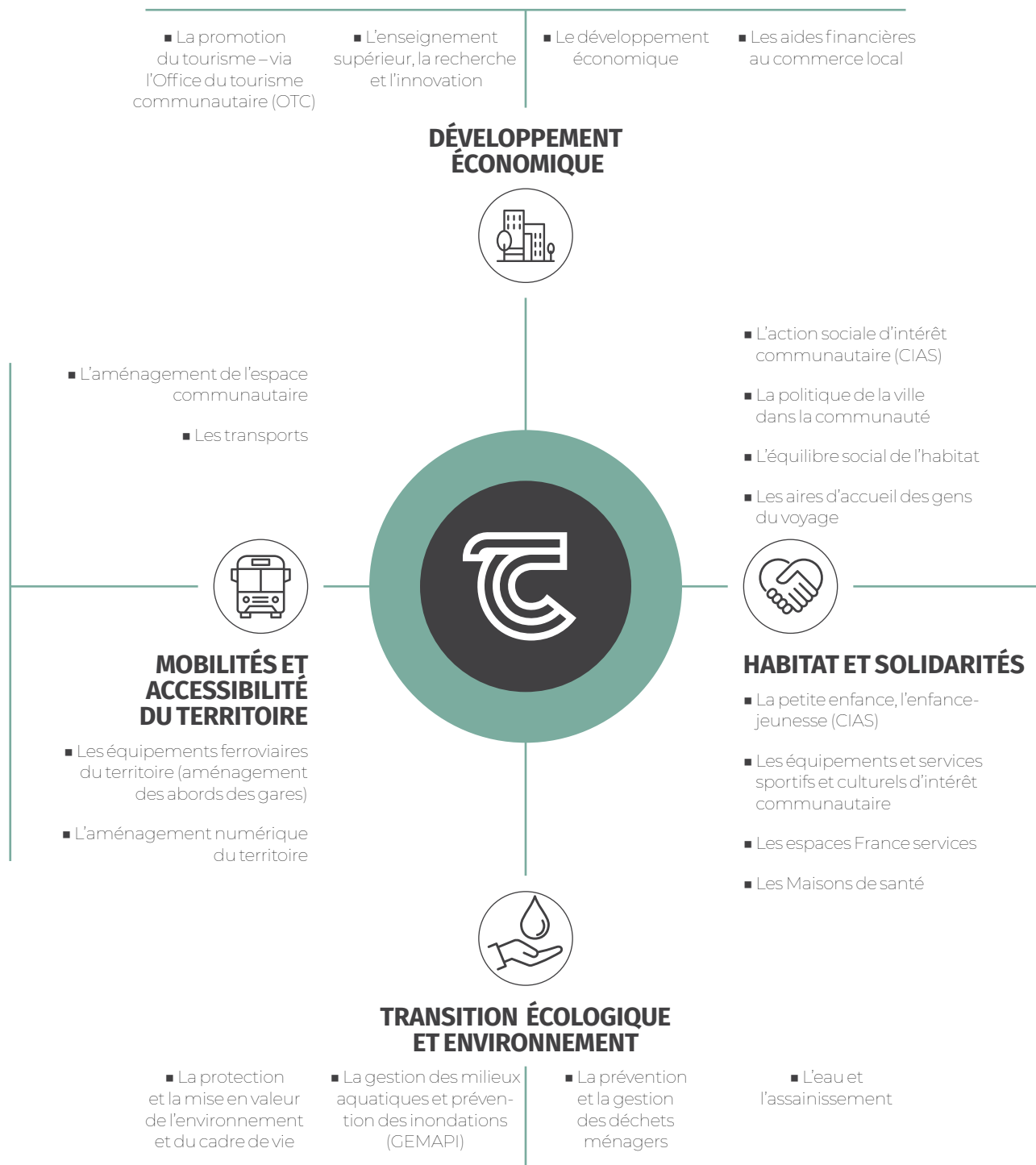
Trézény

1 place de la Mairie
22450 Trézény
T: 02 96 38 04 26 F: 02 96 38 03 23
mairietrezeny@wanadoo.fr
www.trezeny.fr
Secrétaire Générale: Rozen Le Guen

Troguéry

1 rue de Saint-Ildut
22450 Troguéry
T/F: 02 96 91 35 97
mairie.troguery@wanadoo.fr
Secrétaire Générale: Gwénaëlle Le Roux

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES (EN 2025)

6

**CONSEILS
COMMUNAUTAIRES**

30

**BUREAUX
EXÉCUTIFS**

9

**CONFÉRENCES
DES MAIRES**

8

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Affaires générales
- Économie
- Services à la population
- Mobilités et énergie
- Environnement, climat
- Culture, patrimoine et équipements sportifs
- Aménagement du territoire, urbanisme et habitat
- Pays du Trégor, perspectives

Chaque commission s'est réunie en moyenne 6 fois au cours de l'année 2025.



LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF (MANDAT 2020-2026)

Gervais EGAULT

Président de Lannion-Trégor
Communauté

Frédéric LE MOULLEC

1^{er} vice-président en charge
de l'administration générale
et des ressources

Guirec ARHANT

2^e vice-président en charge
de l'habitat, de la culture
et du patrimoine

Erven LEON

3^e vice-président en charge
de l'économie et de l'emploi

Paul LE BIHAN

4^e vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
de la planification et de
l'urbanisme

Carine HUE

5^e vice-présidente en charge
des mobilités

Hervé GUÉLOU

6^e vice-président en charge
de l'énergie et des relations
avec la SEM Lannion-Trégor

François PONCHON

7^e vice-président en charge
de l'action sociale

Denise PRUD'HOMM

8^e vice-présidente en charge
de l'enfance-jeunesse
et de l'animation sportive

Bénédicte BOIRON

9^e vice-présidente en charge
du tourisme

10^e vice-président : poste vacant

Annie BRAS-DENIS

11^e vice-présidente en charge
de l'environnement et du climat

Christian JEFFROY

12^e vice-président en charge
du Pays du Trégor et des politiques
contractuelles et des Espaces
France Services

Cédric SEUREAU

13^e vice-président en charge
de l'eau et de l'assainissement
et des eaux pluviales urbaines

Loïc MAHÉ

14^e vice-président en charge
du commerce, de l'artisanat
et de l'économie maritime

Cécile AURIAC

15^e vice-présidente en charge
de l'animation territoriale,
de la communication
et du dialogue social

Jacques ROBIN

16^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des grands
projets

Éric LE CREURER

17^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge de l'économie
agricole

François PRIGENT

18^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des déchets

Gérard QUILIN

19^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge du patrimoine
communautaire (voirie-bâtiments)

Pierre HUONNIC

20^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
des événements culturels et de
l'économie sociale et solidaire

Joël PHILIPPE

21^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge des personnes
âgées et de l'EHPAD du Gavel

Françoise NIHOARN

22^e membre permanent du Bureau
exécutif en charge de la politique
de la ville et des gens du voyage

Yann KERGOAT

23^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
de la revitalisation des centres villes,
des centres bourgs et du logement
social

Christophe THÉBAULT

24^e membre permanent
du Bureau exécutif en charge
de l'enseignement supérieur,
la recherche et l'innovation

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

	Titulaires	Suppléants
BERHET	Laurence BENECH	Pierre-Yves DROUMAGUET
CAMLEZ	Christophe THEBAULT	Rémi LE GOFF
CAOUENNEC-LANVEZEAC	Henri BODIOU	Sylvie LE PERF
CAVAN	Maurice OFFRET	Catherine DENIS
COATASCORN	Eric LE CREURER	Philippe FRAVAL
COATREVEN	Yves LE ROLLAND	Franky DEMEERSSEMAN
KERBORS	Karine PIRIOU	Coralie BEAUVAIS
KERMARIA-SULARD	Pierre HOUSSAIS	Marie-Jo ROUGNANT
LA ROCHE-JAUDY	Guillaume COLIN Marie-Laure COADIC	
LANGOAT	Hervé DELISLE	Maryvonne BROUDIC
LANMERIN	Carole BONNIEC	Jean-Noël LE HENAFF
LANMODEZ	Jamila LOGNONE	Juliette TARLET
LANNION	Paul LE BIHAN Françoise LE MEN Christian MEHEUST Tréfina KERRAIN Eric ROBERT Carine HUE Cédric SEUREAU Marie-Annick GUILLOU Hervé LATIMIER Sonya NICOLAS Yves NEDELLEC Françoise BARBIER Patrice KERVAON Louis NOEL Danielle MAREC Jean-Yves CALLAC	
LANVELLEC	François PRIGENT	Annie LE JEUNE
LE VIEUX-MARCHE	Alain GARZUEL	Danièle VILAIN
LEZARDRIEUX	Henri PARANTHOEN	Annyvonne LE COQ-BERESCHEL
LOGUIVY-PLOUGRAS	Jean-François LE GALL	Saïg RUBEUS
LOUANNEC	Gervais EGAULT Sylvie CRAVEC	
MANTALLOT	Jean DROUMAGUET	Ismaël ANDRE
MINIHY-TREGUIER	Christian LE ROI	Marie-Yvonne GALLAIS
PENVENAN	Denise PRUD'HOMM Patrick THERIN	
PERROS-GUIREC	Erven LEON Catherine PONTAILLER Christophe BETOULE Rosine DANGUY DES DESERTS Pierrick ROUSSELOT	

	Titulaires	Suppléants
PLESTIN-LES-GREVES	Christian JEFFROY Brigitte PRIGENT	
PLEUBIAN	Loïc MAHE	Françoise AMBERT
PLEUDANIEL	Didier ROGARD	Isabelle POCHAT
PLEUMEUR-BODOU	Pierre TERRIEN Françoise NIHOARN Jean-Claude JORAND	
PLEUMEUR-GAUTIER	Frédéric LE MOULLEC	Christine LE TIRANT
PLOUARET	Annie BRAS-DENIS	Marcel LAFONTAINE
PLOUBEZRE	Brigitte GOURHANT Gildas NICOLAS	
PLOUGRAS	Jean-Claude QUENIAT	Nadine GOASDOUE
PLOUGRESCANT	Anne-Françoise PIEDALLU	Grégoire CLIQUET
PLOUGUIEL	Pierre HUONNIC	Françoise KERVELLEC
PLOULEC'H	Sylvain CAMUS	Sonia MORVAN
PLOUMILLIAU	Yann KERGOAT Sylvie TURPIN	
PLOUNERIN	Patrick L'HEREEC	Christian JACOB
PLOUNEVEZ-MOEDEC	Gérard QUILIN	Sonia ALLAIN
PLOUZELAMBRE	André COENT	Arnaud LE MORVAN
PLUFUR	Hervé GUELOU	Jean-Yves LE CORRE
PLUZUNET	Romuald COCADIN	Noël LE CORRE
PRAT	Michel EVEN	Pascale LE MORVAN
QUEMPERVEN	Laurent RANNOU	Pierre NUSSBAUM
ROSPEZ	Jacques ROBIN	Gilberte ABRAHAM
ST-MICHEL-EN-GREVE	François PONCHON	Christophe ROPARTZ
SAINT-QUAY-PERROS	Olivier HOUZET	Nathalie LE DILAVREC
TONQUEDEC	Joël PHILIPPE	Peggy LAMBERT
TREBEURDEN	Bénédicte BOIRON Jacques MAINAGE	
TREDARZEC	Gilbert LE HOUEIROU	Camille MATHECADE
TREDREZ-LOCQUEMEAU	Joël LE JEUNE	Mariannick LEBON
TREDUDER	Patricia LE GUEZIEC	Gildas MORVAN
TREGASTEL	Xavier MARTIN	Claudie LALEUF
TREGROM	Jean-François LE BRAS	Danielle LE BOULANGER
TREGUIER	Guirec ARHANT	Marie-Pierre BODIN
TRELEVERN	Yannick QUEGUINER	Brigitte CARMILLAT
TREMEL	Cécile AURIAC	Sandrine PETIBON
TREVOU-TREGUIGNEC	Julie SAUVÉE	Jean BODSON
TREZENY	Jean-Louis PRAT	Alain RICHARD
TROQUERY	Serge HENRY	Yvan PASQUIOU

LES INSTANCES DE DÉBAT ET DE CONCERTATION

LES PÔLES TERRITORIAUX ET LES RENCONTRES TERRITORIALES

Afin de renforcer les échanges et les collaborations entre les communes et la Communauté, des instances consultatives et de réflexion ont été instaurées à l'échelle des sept pôles territoriaux (Lézardrieux, Tréguier, Cavan, Perros-Guirec, Lannion, Ples-tin-les-Grèves et Plouaret).

En 2025, deux séries de rencontres ont été organisées entre le Président, deux élus en charge de l'animation du territoire et les maires de chaque pôle. Ces temps d'échanges sont importants : ils permettent de discuter des enjeux communs ou

spécifiques à chaque territoire, de tester de nouvelles expérimentations (comme en matière de mobilité) et d'apporter des réponses concrètes aux questions des communes sur les projets et actions de l'Agglo.

Par ailleurs, un bilan de l'action communautaire a été réalisé et transmis aux communes. Il présente, pour chaque pôle, les réalisations menées par l'Agglo entre 2021 et 2024, ainsi que les services proposés et les aides financières accordées à celles-ci.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté est une instance de démocratie participative, constituée de membres bénévoles, venant de milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il est consulté par la Communauté lors de besoins spécifiques et sur les politiques publiques locales tels que l'élaboration du Projet de territoire, la poursuite de la démarche 3 plans (Plui_H, plan de mobilités et PCAET) ou encore la mise en place du programme LEA-

DER en 2023. Il peut également travailler de sa propre initiative sur tout sujet lié au développement durable du territoire. Il est représenté dans l'ensemble des commissions thématiques de l'EPCI et du CIAS, participant ainsi, auprès des élus, à l'élaboration des politiques publiques locales et à leur évolution.

En 2025, l'association a organisé un événement ouvert au public le 29 mars, consacré à la gestion de l'eau. Trois tables rondes ont réuni des experts, des élus et des représentants d'associations.

Deux « cafés du CoDev » ont également été proposés à Lanmodez et Loguivy-Plougras. Ces rencontres ont permis de recueillir les préoccupations des habitants, notamment sur le logement, la mobilité, l'accès aux soins et la parentalité.

Le Conseil de développement a aussi participé à une consultation de la Région Bretagne sur le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Enfin, il a rédigé un premier avis sur le Contrat Local de Santé porté par le CIAS.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)



La CCSPL a pour objet d'informer les usagers sur la vie des services publics et de les associer à la réflexion sur leur organisation et leur mise en œuvre de façon à les optimiser sur le territoire communautaire. Cette commission se réunit annuellement et est composée de membres du Conseil de développement et de personnes qualifiées. Elle s'est réunie à deux reprises en 2025.



L'APPUI AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté dispose de moyens propres en ingénierie qu'elle mobilise pour ses besoins et ses projets. Afin de renforcer les coopérations intra-territoriales et l'attractivité du territoire, cette ingénierie peut être mise à disposition des communes qui le souhaitent par le biais de convention de prestations. Cette ingénierie concerne plusieurs domaines d'intervention.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 48 communes, les autorisations étant délivrées par les maires. Dans l'attente de la finalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi_H), LTC réalise les modifications des documents d'urbanisme communaux. L'ingénierie communautaire accompagne également les communes dans l'établissement de leur stratégie de centralité, des conventions de portage foncier et des déclarations d'utilité publique. En matière de logement, les communes peuvent être accompagnées dans leurs projets de création et de

réhabilitation de logements, en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués, en particulier les bailleurs sociaux, la Communauté apportant son soutien financier et technique. L'Agglomération intervient également en appui aux communes sur la protection, l'aménagement et la mise en valeur de leurs espaces naturels sensibles ou remarquables, l'entretien et l'aménagement de leurs chemins de randonnée, la recherche de solutions aux alternatives aux pesticides et pour des économies d'eau. En 2025, 4 communes ont été accompagnées pour la réalisation de

projets en lien avec les cours d'eau et les zones humides.

Les communes concernées par la prolifération des algues vertes confient à l'Agglomération leur ramassage et leur traitement.

7 communes ont bénéficié en 2025 d'aides techniques sur la thématique du bocage de bord de route. 11 communes ont été accompagnées dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) pour que leurs restaurants collectifs développent l'approvisionnement local et atteignent les objectifs de la loi Egalim.

LE BÂTI, LES VRD, ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette ingénierie concerne les voiries et réseaux divers (VRD), pour lesquels le bureau d'études VRD peut réaliser des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maîtrise d'œuvre. Elle concerne également les bâtiments, pour lesquels le bureau d'études bâtiments peut assurer des prestations d'AMO. Les

bureaux d'études de Lannion-Trégor Communauté accompagnent également les projets de la SEM Lannion-Trégor, de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement et d'autres partenaires à travers des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée. Les conseillers en énergie partagés accompagnent également les com-

munes qui le souhaitent. En 2025, 16 bilans énergétiques, 7 audits énergétiques, 8 accompagnements techniques, 11 études de pré faisabilité d'installation d'EnR et 16 montages de dossier de demande de subvention ou accompagnements Fonds Chaleurs, ont été menés.



38
opérations suivies en 2025

dont 70 % pour les communes ou la SPLA. Ces opérations portent à la fois sur la construction de bâtiments neufs, de restructurations lourdes, de rénovations thermiques, d'aménagements intérieurs

LES SERVICES GÉNÉRAUX

Lors de besoins spécifiques, plusieurs services généraux peuvent être mobilisés.

En matière de commande publique, l'Agglo accompagne le lancement de marchés publics ou des procédures de délégation de service public.

Concernant l'informatique, le Système d'Information Géographique (SIG) est ouvert aux communes depuis 2010. Un grand nombre de données sont disponibles via une interface WEBSIG (cadastre, PLU/PLUi-H, VRD, environnement, transport...). Par ailleurs, initié en 2016, l'accompagnement de l'adressage notamment la dénomination et numérotation des voies, s'est renforcé depuis trois ans. Se poursuit également, la formation des agents des communes et des élus.



Enfin, la Communauté accompagne les communes afin d'identifier et obtenir des financements pour leurs projets d'investissement, via la direction de la stratégie et des partenariats. Cet appui bénéficie principalement aux communes les moins dotées en

ingénierie. Toutes les communes ont ainsi été accompagnées en 2025 (106 projets pour la recherche de financements dont 75 % concernent des projets des communes de moins de 2000 habitants).



2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

AR PALIOÙ E-KEÑVER AN
DIORREN PADUS



L'AGENDA 2030 ET SES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable vise « à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Rapport Brundtland 1987

Il concilie à la fois la protection de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations-Unies en 2015, le programme de développement durable intitulé « Agenda 2030 » comprend 17 objectifs couvrant l'intégralité des enjeux du développement durable : le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Ils constituent depuis la loi du 4 août

2021 relative au développement solidaire, le nouveau référentiel pour l'élaboration du rapport de développement durable des collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants. Ainsi, tout au long du rapport, les actions menées par Lannion-Trégor Communauté seront associées aux 17 objectifs et un outil de suivi des 17 ODD à l'échelle du territoire est mis à jour annuellement. Cf page 85.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE PROJET DE TERRITOIRE **CAP 2040**

Les objectifs stratégiques de Lannion-Trégor Communauté sont définis dans le Projet de Territoire « Cap 2040 » qui constitue la feuille de route de l'action communautaire. Fruit d'un travail de concertation avec les acteurs locaux, le Projet de territoire a été adopté en juin 2021 après une consultation de la population. Il est organisé en 5 grands défis et 15 chantiers.

VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN TRÉGOR

■ Chantier n°1 : Renforcer les relations entre la Communauté d'Agglomération et les communes

Communication, animation des pôles territoriaux de proximité, mise en réseau des élus et services...

■ Chantier n°2 : Renforcer l'implication de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires

Dialogue avec le Conseil de développement, dynamique de participation locale...



PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

■ Chantier n°3 : Tendre vers un territoire à énergie positive

Plan climat air énergie territorial (PCAET), sobriété énergétique et production d'EnR...

■ Chantier n°4 : Construire une politique de gestion globale et cohérente des déchets

Prévention, collecte des déchets, recyclage/réutilisation, économie circulaire...

■ Chantier n°5 : Préserver et valoriser les ressources naturelles

Eau potable et assainissement, protection des ressources et des milieux, biodiversité, prévention des inondations...

■ Chantier n°6 : Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse

Accompagnement des agriculteurs, transition écologique, alimentation locale...

MOBILISER NOS POTENTIELS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOI

■ Chantier n°7 : Consolider, développer et diversifier les filières économiques locales

Hautes-technologies, tourisme, commerce et artisanat, agriculture durable, économie bleue...

■ Chantier n°8 : Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable

Accompagnement des acteurs, recherche et innovation, emploi & formation, ESS...



PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LES MOBILITÉS

■ Chantier n° 9 : Organiser un territoire équilibré autour des centralités

Proximité des services, préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages...

■ Chantier n° 10 : Réduire l'énergie consommée et les gaz à effet de serre émis pour nos déplacements

Offre de solutions alternatives à la voiture individuelle, intermodalité, mobilités décarbonées...

■ Chantier n° 11 : Développer une politique inclusive des mobilités

Communication, conseil en mobilité, offres de mobilité solidaire

■ Chantier n° 12 : Organiser un territoire accessible, attractif et sécurisé

Amélioration des infrastructures numériques et de mobilité, désenclavement du territoire...



VIVRE SOLIDAIRE

■ Chantier n° 13 : Offrir un habitat performant et solidaire

Rénovation énergétique, adaptation des logements, renouvellement urbain, aide au logement social...

■ Chantier n° 14 : Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion

Accès aux services publics, sociaux et de soins, insertion, accompagnement des personnes vulnérables...

■ Chantier n° 15 : Prendre part au développement sportif et culturel du territoire

Gestion des équipements communautaires, soutien aux initiatives locales, éducation musicale, langue bretonne...





UNE ADMINISTRATION ÉCORESPONSABLE

Pour réduire l'empreinte énergétique et écologique liée à la mise en œuvre de ses compétences, l'Agglo déploie de nombreuses actions pour améliorer ses pratiques internes.

SENSIBILISATION DES AGENTS

■ Des « ambassadeurs climat » et des « référents déchets » pour mobiliser et sensibiliser les agents

Les groupes des « ambassadeurs climat » et des « référents déchets » rassemblent chacun une vingtaine d'agents volontaires issus des services de l'Agglo. Le premier, renouvelé en 2025, contribue à la mise en œuvre du Plan de transition, tandis que le second participe au Plan local de prévention des déchets. Leurs actions prennent des formes diverses : temps de réflexion collective, relais d'information ou déploiement d'ac-



tions concrètes, qui contribuent à faire évoluer les pratiques internes.

■ Une semaine de défis lors de la semaine du climat : le grand et le petit cycle de l'eau mis à l'honneur

Temps fort d'échanges entre services, un atelier « Kafé ressources » a permis de mieux comprendre le cycle de l'eau, ses métiers et les enjeux liés aux économies d'eau. Pour rendre ces apports plus concrets, des visites ont été organisées à la station d'eau potable de Kergomar à Lannion et à la station d'épuration de Perros-Guirec. Des kits d'économie d'eau ont également été distribués aux agents.



■ Une campagne de sensibilisation et un safari photo en faveur de la biodiversité

Les mots-clés « connaître » et « préserver » ont été mis en avant dans une campagne d'affichage humoristique pour sensibiliser les agents à l'inventaire naturaliste de l'Agglo et aux actions de protection de la nature à mener au quotidien.

Dans le même esprit, le service Patrimoine naturel a organisé un safari photo lors de la pause méridienne des agents. Au total, 124 espèces animales, végétales ou fongiques ont été recensées sur le site du siège, révélant une biodiversité de proximité souvent méconnue et appréciée des participants.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

■ Un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Le SPASER a été validé par le bureau exécutif le 2 juillet 2025 et présenté aux services prescripteurs. Plusieurs actions seront mises en œuvre en 2026 dont la formation des agents au développement durable, l'amélioration de la définition des besoins au service des achats responsables

ou encore l'élaboration d'un guide relatif à l'économie sociale et solidaire (ESS).

■ Acquisition de mobilier d'occasion ou reconditionné

La loi AGECE prévoit que 20 % du mobilier acquis par la collectivité soient issus du réemploi ou que 15 % soient fabriqués à partir de matériaux recyclés.

En 2025, LTC a répondu à plus de



70 % des demandes des services grâce à son stock existant et 15 % des nouvelles acquisitions contenaient du mobilier d'occasion, reconditionné ou intégrant des matériaux recyclés.

■ Création d'un espace de dons dans l'espace de restauration des agents

Porté par le groupe des référents déchets, l'espace de dons créé au sein de l'espace restauration permet d'échanger ou de mettre à disposition vêtements, chaussures, livres, jeux et autres objets. Ce lieu convivial favorise le réemploi et la réduction des déchets.

■ Organisation d'atelier « Reconditionnez un PC avec Linux »

Menée conjointement par la direction des systèmes d'informations (DSI) et le groupe des référents déchets, cette opération a permis

aux agents volontaires de tester l'installation de systèmes d'exploitation Linux sur leurs ordinateurs et de bénéficier de conseils pour prolonger la durée de vie des équipements.



MOBILITÉ

■ La transition de la flotte de véhicules de l'Agglo se poursuit...

Le parc automobile de l'Agglo

compte 455 véhicules et engins (hors matériels), dont 15,8 % électriques : bus, poids lourds, camions-bennes

de collecte des déchets, tracteurs agricoles, véhicules légers et utilitaires. En 2025, 25 % des véhicules et engins livrés étaient électriques, dont un bus de 12 mètres et une benne de collecte des déchets de 26 tonnes, la première en Bretagne. Les formations à l'écoconduite se poursuivent, tout comme la mise en place de boîtes à clés pour optimiser la gestion du parc.



■ Des mesures pour les déplacements professionnels et domicile-travail

LTC met à disposition des agents, des vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels de courte distance. Pour les trajets domicile-travail, elle encourage l'usage des transports en commun, du covoiturage et du vélo via la participation à l'abonnement de transport et le Forfait Mobilités Durables (jusqu'à 300 € par an). Un Plan de déplacement de l'administration est en cours d'élaboration, avec un objectif de finalisation d'ici fin 2026.

PATRIMOINE

■ Poursuite des rénovations énergétiques

L'Agglo poursuit les travaux de rénovation énergétique de son patrimoine avec la livraison du nouveau Bureau d'Information Touristique de Lannion dans un bâtiment entièrement rénové au printemps 2025. Pour disposer d'une vision globale du patrimoine bâti communautaire et prioriser ses investissements, l'Agglo se dote d'un Schéma Directeur Immobilier et Energie. La première phase a été réalisée en 2025 sur la majorité du patrimoine à vocation économique. La seconde phase, qui porte sur le reste du parc, sera réalisée en 2026.



■ Un recours aux énergies renouvelables qui s'accélère

LTC étudie toutes les possibilités de recours aux énergies renouvelables pour couvrir les besoins en électricité et en chaleur de ses bâtiments. Avec ses 210 000 m² de surface, le Technopôle de Pégase est une cible

prioritaire. À ce titre, des travaux sont en cours pour la construction d'une chaufferie bois et la rénovation du réseau de chaleur de l'Espace Corinne Erhel qui couvrira les besoins en chauffage d'un peu moins d'un quart de cette surface. La mise en service est prévue pour 2026.



ENVIRONNEMENT

■ Réduire les consommations d'eau

Dans le cadre du projet Mollo sur l'eau et du Défi Amorce, l'Agglo s'est engagée dans une démarche de réduction des consommations d'eau liées à ses activités : usages du quotidien, piscines, usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées, lavage des véhicules et matériels, etc. En 2025, un diagnostic des consommations des bâtiments B, C et D du siège a été lancé, accompagné d'un projet d'équipement en dispositifs hydro-économiques. L'abattoir communautaire de Plounévez-Moëdec a également bénéficié d'un diagnostic dans le cadre du dispositif ECODO proposé par la Chambre de commerce et d'industrie.

■ 1% biodiversité

Lancé en 2024, le dispositif « 1% biodiversité » vise à intégrer systématiquement des actions en faveur de la biodiversité dans les projets portés par l'Agglo. En 2025, le projet le plus emblématique concerne la réfection de la toiture du Théâtre de l'Arche, à Tréguier avec la création d'un refuge à chauves-souris et l'installation de nichoirs pour les hirondelles de fenêtre, martinets noirs et rougequeues noirs.



3

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR

SACHAÑ MUIOC'H
A OBEROÙ EKONOMIKEL
HAG A DOURISTED ETREZEK
BRO-DREGER



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lannion-Trégor Communauté soutient l'attractivité, la création de richesses et d'emplois durables sur son territoire, dans un souci de sobriété foncière, de transition énergétique et d'inclusion de tous les publics.

OBJECTIFS

- **Favoriser l'installation et accompagner le développement des entreprises** grâce au marketing territorial, à l'aménagement et à la commercialisation d'espaces d'activités, ainsi qu'à un parc immobilier industriel locatif adapté.
- **Conforter la dynamique d'innovation et d'excellence du territoire**, au travers d'un soutien et d'investissements auprès de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation publique ou collaborative, du soutien à la vie étudiante et à l'entrepreneuriat étudiant.
- **Stimuler le développement de nouvelles activités économiques** grâce à l'intervention de réseaux d'acteurs régionaux et nationaux,
- au bénéfice des entreprises du territoire et des équipements territoriaux.
- **Conforter la Maison des Entreprises comme l'espace ressources pour les entrepreneurs** permettant de répondre à leurs questions tout au long de leurs projets (idée, création, développement, reprise ...) et tous secteurs d'activités confondus.
- **Accompagner les entrepreneurs** grâce à de nombreux dispositifs de soutien technique et financier et à la mise en réseau des acteurs.
- **Développer l'emploi** sur le territoire de LTC, **répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises**,

pour leur développement et leur pérennité, et faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Cela passe par la mise en place de la clause sociale dans les marchés publics et un travail étroit avec les structures d'insertion et du handicap.

 **OBJECTIFS**  **DURABLE**



ZOOM

FAITS MARQUANTS 2025

■ **L'inauguration du SKOPE.** Cette dernière a donné lieu à trois jours de fête en juin 2025, accueillant plus de 6 000 visiteurs. Quelques rendez-vous clés ont également jalonné le lancement de l'équipement, à l'image du 10^e anniversaire de l'Open de l'Industrie en octobre.

■ **Le lancement du chantier Orange,** piloté par le groupe Legendre, un marqueur fort du renouveau engagé sur l'espace d'activités Pégase. Cet investissement de près de 50 millions d'euros va transformer l'entrée de la zone industrielle et technologique.

■ **L'engagement du groupe EXAIL sur le territoire,** matérialisé par 10 millions d'euros d'investissements incluant le rachat de son bâtiment jusqu'ici propriété de Lannion-Trégor Communauté. Ce programme sera accompagné par près de 200 créations d'emplois à moyen terme.

■ **Le développement de la cybersécurité,** soutenu par Bretagne Cyber Alliance, matérialisé par l'évènement Hack'In Trégor qui a réuni près de 200 personnes chez Nokia et par l'opération Capture the flag (CFT), une compétition ludique de hacking éthique composée de 50 équipes de passionnés. L'Agglo a également participé aux salons de l'European Cyber Week à Rennes et d'Incyber à Lille.

■ **Le centre d'essai en vol « Centre Technologique Drone Ouest »** a vu l'ouverture de sa zone règlementée maritime et a pu la présenter au salon du Bourget sur le pavillon Bretagne, ainsi qu'à l'UAV Show sur le stand de l'ONERA aux côtés des autres centres d'essais civils nationaux.

ÉCONOMIE ET TRANSITIONS

Le Schéma de Développement Immobilier Énergétique (SDIE) a été réalisé sur les 175 000 m² de bâtiments industriels locatifs de Lannion-Trégor Communauté.

Il permet de mieux gérer ce patrimoine et d'anticiper, à court et moyen terme, les investissements nécessaires pour répondre aux objectifs du décret tertiaire.

Le SDIE identifie les travaux de rénovation à mener, leurs coûts et les éventuelles cessions. Il aide ainsi à prioriser les actions sur les sites les plus stratégiques et à les planifier dans le temps. Il contribue ainsi aux objectifs de transition énergétique et de développement économique du territoire.

Les premières « Rencontres Glaz & Co » organisées par l'Agglo en octobre 2025 ont porté un message clair : la transition de la pêche et de l'aquaculture se construira avec les acteurs des territoires. Tables rondes, présentations d'acteurs locaux et de scientifiques, ainsi que de nombreux échanges entre élus et professionnels ont permis de mettre en lumière la diversité des activités halieutiques, le partage d'expériences et la création de synergies entre acteurs pour une pêche et une aquaculture plus durables.

Un forum sur les métiers de la transition écologique a été organisé en décembre 2025 à la Maison de l'emploi par AJOCA, en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté, France Travail et la Cité des Métiers des Côtes d'Armor.

Il avait pour objectif de faire découvrir les métiers locaux liés à la transition, d'informer et d'accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion vers ces métiers, et de faciliter les rencontres entre recruteurs locaux et candidats.

■ **L'aide à l'immobilier** accordée aux Maraîchers d'Armor a marqué l'année. Elle vise à soutenir la culture locale de l'artichaut, aujourd'hui fragilisée.

La coopérative a créé à Camlez un atelier d'extraction des fonds d'artichauts, afin de mieux valoriser la production et toucher de nouveaux consommateurs. Ce projet a bénéficié d'un accompagnement de Lannion-Trégor Communauté à hauteur de 25 000 €.

Engagée dans la transition, la coopérative a également mis en place une centrale photovoltaïque en autoconsommation, recruté une responsable RSE et réalisé un bilan carbone, avec un objectif de réduction des émissions de 22 % d'ici 2030.

■ **L'organisation de huit événements en faveur de l'emploi pour répondre aux besoins en ressources humaines** des acteurs du territoire : forum de l'emploi saisonnier (670 visiteurs), restaurant éphémère (18 participants), promotion des métiers du soin et de l'accompagnement, Place de l'emploi, La tête de l'emploi, Défi Métiers, etc.

Ces initiatives ont notamment intégré la thématique de la mobilité afin de répondre aux besoins de déplacements domicile-travail.



PERSPECTIVES

- Renforcer les mesures en faveur de l'attractivité du territoire par le développement d'une démarche structurée d'attractivité économique, humaine et proactive, afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises ;
- Finaliser l'étude sur le Campus de formation pour envisager sa mise en œuvre.
- Accélérer la rénovation énergétique du patrimoine immobilier d'entreprises dans la continuité des résultats du SDIE.
- Développer le Centre Technologique Drone Ouest, associé à la reprise de l'activité aéroportuaire par Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2027.

CHIFFRES CLÉS



30
zones d'activités
(5 ventes réalisées en 2025)

174 750,30 m²
de parc immobilier
(un taux d'occupation de
92 % avec 310 locataires)



40
implantations
et développements
significatifs d'entreprise



47
aides « commerce
et artisanat »
accordées pour un montant
de 286 781 €



64
équivalents temps plein
générés grâce à la mise en
œuvre de la clause sociales

ZOOM

L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Lannion-Trégor Communauté favorise les installations agricoles et encourage les pratiques respectueuses de l'environnement. Elle structure les filières viande en circuit court grâce à l'abattoir communautaire et fédère tous les acteurs locaux qui s'engagent pour une alimentation de proximité via son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

En 2025, l'**abattoir communautaire** a franchi une étape majeure en atteignant, pour la première fois, son objectif initial de 1 500 tonnes équivalent carcasse par an, avec 430 usagers réguliers. Ce résultat confirme la pertinence du projet porté par les élus.

Le renouvellement du **marché public d'approvisionnement des cuisines** de la ville de Lannion a permis d'intégrer de nouveaux lots exigeant des produits issus de l'agriculture biologique. Trois exploitations du territoire ont été retenues : deux arboriculteurs pour les pommes bio et un maraîcher pour les légumes bio. Un producteur en limite du territoire fournit désormais des produits laitiers bio, tandis que trois artisans locaux approvisionnent en pain et viandes. L'ESATCO de Plouisy contribue également à ce dispositif en fournissant une partie des fruits et légumes d'origine locale. Par ailleurs, une rencontre organisée avec seize agriculteurs récemment installés a permis de leur présenter l'ensemble des **accompagnements proposés par l'Agglomération** : recherche de débouchés en restauration collective, gestion du bocage ou encore mesures agro-environnementales (MAEC).

Enfin, dans le cadre de l'**animation d'un réseau de cuisiniers**, huit communes ont bénéficié d'un accompagnement approfondi. Une rencontre entre cuisiniers et producteurs locaux a été organisée pour favoriser l'interconnaissance et faciliter les mises en relation. Des visites de fermes et de cuisines collectives ont également été proposées pour renforcer ces échanges.

PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre les actions en faveur de la réduction du déficit et de l'équilibre économique de l'abattoir.
- Lancer le chantier de mise à jour du guide des producteurs pour la restauration collective

QUELQUES CHIFFRES



**+ 29 %
tonnes
équivalent-carcasse**
représentant 1 514 tonnes
traitées à l'abattoir commu-
nautaire par rapport à 2024



**24
aides à l'installation des
exploitants agricoles**
représentant un budget
de 96 000€ dont 62.5 % en
agriculture biologique



**113
exploitations**
sont engagées dans le
Programme Alimentaire
territorial (+20% par rap-
port à 2024)





L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Lannion-Trégor Communauté est un partenaire incontournable des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur dans le soutien à la recherche, l'accompagnement de projets innovants, et le développement de nouvelles formations qui répondent aux besoins des entreprises et des filières en tension.

OBJECTIFS

■ Maintenir la dynamique de recherche et d'innovation par un soutien aux établissements et aux laboratoires

Lannion-Trégor Communauté continue de soutenir les établissements et laboratoires de recherche grâce au Contrat de Plan État-Région (CPER 2021-2027), avec un engagement de près de 921 000 €. Elle apporte également, au côté du Département, via le Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur (CODESUP), un soutien financier annuel de 40 000 € au Lycée Le Dantec, à l'IUT de Lannion et à l'ENSSAT, ainsi qu'un finance-

ment sur des projets spécifiques portés par le Lycée Savina à Tréguier et le Lycée de Pommerit.

■ Soutenir l'innovation, la recherche et le développement des entreprises

Lannion-Trégor Communauté accompagne les entreprises innovantes en finançant les Centres d'Innovation Technologique Photonics Bretagne et le CEVA (Centre d'études et de valorisation des algues) afin de valoriser la recherche publique et répondre aux besoins technologiques. Elle renouvelle sa convention avec la Région Bre-

tagne pour soutenir des projets collaboratifs innovants (2024-2027) et continue de co-financer chaque année six bourses doctorales.

OBJECTIFS DURABLES



■ **Encourager les collaborations entre le monde institutionnel, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privés**

par le soutien aux Campus des Métiers et Qualifications d'Excellence: Campus Photonique, Numérique, Cybersécurité (PNC), projet NUMEAC du Campus Éducation Artistique et Culturelle (EAC). La filière Cybersécurité continue d'être accompagnée avec l'adhésion de l'Agglo à Bretagne Cyber Alliance et la poursuite du projet CyberSkills4all (CMQ PNC, ENSSAT, IUT).

■ **Accompagner et coordonner les actions en faveur de la valorisation du Campus Universitaire**

avec un engagement constant auprès des établissements et du CROUS pour maintenir et améliorer les services existants aux étudiants (ligne TILT G, logements étudiants aux Fontaines), et soutenir leurs projets notamment dans l'accès aux sports (Voiles Étudiantes Lannionaises).

■ **Favoriser l'entrepreneuriat étudiant**

L'Agglo encourage l'entrepreneuriat étudiant via le dispositif PEPITE Bretagne, en finançant l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs et des actions de sensibilisation comme *Fabrika Pepite* et *Une Idée pour Mon Territoire*.

FAITS MARQUANTS 2025

■ **Acquisition d'équipements pédagogiques**

Le CODESUP finance l'acquisition de nouveaux équipements indispensables au maintien de l'attractivité des formations et leur adaptation aux évolutions et besoins industriels. Cette année, ce soutien a permis l'acquisition de serveurs adaptés aux modèles larges d'IA générative (ENSSAT), un spectromètre infrarouge, un laser monomode (IUT) ainsi que des équipements de physique en formation ATS au Lycée Le Dantec.

■ **Troisième édition de l'évènement « Une Idée pour Mon Territoire »**

Organisée en février 2025, elle a associé quatre établissements

(Lycées Le Dantec et Bossuet, IUT, ENSSAT), et réunit 90 étudiants sur le thème de la décarbonation des mobilités.

■ **Lancement d'une étude pour la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur et à la formation sur le Technopôle de Pégase**

→ cf ZOOM

■ **Mobilisation des élus auprès du CROUS de Bretagne et du Ministre de l'Enseignement Supérieur pour maintenir le Restaurant Universitaire Trégor en centre-ville jusqu'au déménagement de l'ENSSAT, en complément du RU Branly près de l'IUT.**

ZOOM

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU CAMPUS

Pour améliorer l'accueil des étudiants, leurs conditions de vie et leur insertion professionnelle, Lannion-Trégor Communauté, la Ville de Lannion et les établissements, projettent de regrouper l'IUT et l'ENSSAT sur un site unique, au niveau du Technopôle de Pégase, à proximité des entreprises. Cette concentration d'étudiants et d'apprenants (formation initiale et continue) permettra de développer des services adaptés à leurs besoins.

L'étude, lancée en 2025, structure ce projet en deux axes principaux:

■ **La création d'un campus** dédié à l'enseignement supérieur et à la formation sur le site Pégase qui prenne en compte les besoins de développement de la formation et de la recherche, ouvert au développement de nouvelles filières technologiques porteuses (ex. photonique, cybersécurité, IA, industrie, etc.), ainsi qu'à l'accueil de formations répondant aux besoins des métiers en tension sur le territoire. Le projet s'inscrit en cohérence avec les projets académiques du Rectorat et de l'Université de Rennes et devra répondre aux attentes de la vie étudiante.

■ **L'avenir du quartier de Kérampont** à Lannion, notamment après le déménagement de l'ENSSAT, du CROUS et de la fondation Bon Sauveur, afin d'en optimiser l'usage futur.

Ce projet est piloté par l'Agglo dans le cadre de sa compétence en matière d'enseignement supérieur. Il bénéficie du soutien financier de l'Université de Rennes, du Conseil régional de Bretagne et de la Région Académique Bretagne, en collaboration avec les directions de l'IUT et de l'ENSSAT. La Ville de Lannion est étroitement associée à cette démarche.



■ Filière Cybersécurité

Anticipa et Lannion-Trégor Communauté ont organisé la seconde édition du Hack' In Tregor Day, événement local dédié à la cybersécurité le 23 octobre 2025. L'évènement a réuni 200 personnes autour d'un temps de conférences et un showroom à Nokia. Il s'est prolongé jusqu'en soirée à l'IUT par un premier défi de cybersécurité grande nature avec une édition spéciale débutants et intermédiaires: "Mon premier CTF", pour permettre à chacun de faire ses premiers pas dans le hacking éthique, dans un cadre bienveillant et pédagogique.

PERSPECTIVES

- Accompagner tous les établissements dans l'anticipation des évolutions démographiques et l'évolution de l'offre de formation.
- Renforcer les liens entre offre de formation et développement économique.
- Poursuivre les études sur la création d'un nouveau campus.
- Préparer le prochain Contrat de Plan État-Région.

ZOOM

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA FIBRE

Mégalis Bretagne a rendu, éligibles à la fibre, plus de 75 000 logements du territoire (hors Lannion) soit plus de 86 % des foyers. La phase de construction "industrielle" du réseau se terminera au second semestre 2026, ne laissant plus que quelques zones complexes à raccorder.

D'ici à la fermeture définitive du réseau cuivre prévue par Orange en 2029, les habitants disposeront d'environ trois ans pour choisir leur futur type de connexion, avec la perspective d'un accès internet moderne et performant pour tous.

CHIFFRES CLÉS



7,9 M €
de financements négociés
pour le CPER 2021-2027
dont 920 625 financés par
Lannion-Trégor Communauté



120 000 €
de soutien à l'équipement
pédagogique
des établissements
d'enseignement supérieur
(CODESUP)



10 000 €
de soutien à la vie
associative étudiante
(10 500 € en 2024)



6
doctorants
soutenus dont 2 nouvelles
thèses co-financées en 2025
(110 000 € de budget global)



LE TOURISME

Le tourisme est un secteur clé de l'activité économique de Lannion-Trégor Communauté et de l'attractivité du territoire en France et à l'international. Face à un marché de plus en plus concurrentiel et en constante évolution, l'Agglo affirme son engagement en se dotant d'une stratégie pro-active et partagée avec les offices de tourisme. Le développement et la qualification de l'offre sur l'ensemble du territoire et toute l'année sont à renforcer tout en veillant à construire une Destination touristique responsable.

OBJECTIFS

- **Accroître l'attractivité du territoire**, en renforçant sa notoriété et son image, et en capitalisant sur les marqueurs identitaires.
- **Professionnaliser l'offre** en s'appuyant sur les labels et les classements existants et en accompagnant les professionnels et les institutions du territoire.
- **Optimiser la diffusion de l'information** auprès des visiteurs.
- **Œuvrer pour le développement d'une véritable filière économique** pour le territoire avec des retombées pour l'ensemble des acteurs.
- **Suivre et mesurer l'activité touristique du territoire** grâce à des outils d'observation adaptés aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2025

■ Validation du plan d'actions de la stratégie touristique de LTC (2025-2032)

Vingt fiches actions ont été élaborées pour répondre aux défis de demain et développer le dynamisme et l'attractivité touristique du territoire. Menée en étroite collaboration avec les services de LTC et les offices de tourisme, la mise en œuvre vise à déployer des actions au plus près des besoins des professionnels, des communes et des habitants.

■ Ouverture du nouveau Bureau d'Information Touristique de Lannion regroupé avec le siège de l'Office de Tourisme

Le nouvel équipement héberge une vingtaine de salariés des différents services (communication, commercialisation, support, direction) ainsi que l'accueil du public, au service des visiteurs et des habitants. Véritable vitrine pour le territoire et pour l'ensemble des professionnels de la destination, il offre de nombreux services : billetterie, productions locales, réservation de visites guidées et événements. Ce nouveau BIT mise sur l'engagement (label Bâtiment

Biosourcé niveau 3) et l'innovation (carnet de séjour numérique personnalisé).

■ Penvénan et Plougrescant, deux nouvelles communes classées « Station Touristique »

En juillet 2025, Penvénan et Plougrescant ont rejoint les cinq autres communes classées du territoire (Tréguier, Lannion, Perros-Guirec, Trébeurden, Trégastel). Ce classement formalise la reconnaissance de l'État de l'excellence touristique des communes.

■ Perros-Guirec renoue avec les grandes manifestations maritimes

L'agrandissement de la porte d'accès du port de plaisance (seuil basculant automatisé de 12 mètres) optimise et sécurise l'entrée du bassin à flot et permet d'accueillir des navires de grande taille faisant de Perros-Guirec une place de choix parmi les ports de la région : après avoir été une étape du Tour de Bretagne à la Voile en 2025, Perros-Guirec accueillera le départ de la Solitaire du Figaro Paprec en mai 2026.

PERSPECTIVES

■ Obtenir le label « Destination d'Excellence »

Les 2 offices de tourisme sont engagés dans la procédure pour l'obtention du label d'État qui vise à améliorer la qualité de l'accueil et des services des offres du territoire ainsi que leur démarche RSE.

■ Devenir une Destination Responsable grâce au label « Green Destinations »

Objectif opérationnel inscrit dans la stratégie touristique de Lannion-Trégor Communauté, ce label international permettra de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une dynamique territoriale porteuse.

CHIFFRES CLÉS



**6,6 millions
de nuitées touristiques**

(-3,5 % par rapport à 2024)
dont 77 % de français et 23 %
d'étrangers



**2 846 021 €
de taxe de séjour**

récoltés sur les 57 communes
(+10 % par rapport à 2024)



**359 154
visiteurs**

accueillis dans les différents
bureaux d'information de la destination (-2 % par rapport à 2024)

ZOOM

LA RÉNOVATION DU PLANÉTIARIUM DE BRETAGNE

Le projet de rénovation du Planétarium de Bretagne a franchi une nouvelle étape en 2025 avec la sélection par concours d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte et d'un scénographe, ayant abouti au rendu de l'avant-projet sommaire en fin d'année. La rénovation vise en premier lieu à reconfigurer la salle de projection pour la rendre plus immersive et renouveler son système de projection afin de l'adapter aux transitions numériques en cours et assurer la pérennité de l'équipement. Par ailleurs, les espaces d'accueil du public et les salles pédagogiques seront réaménagés, dans une optique de meilleure gestion des flux. Une salle d'exposition permanente sera créée pour prolonger le temps de visite. Enfin, le projet prend en compte des objectifs de rénovation thermique et énergétique.



4

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

TERKAÑ AN TIRIAD
EN UN DOARE PADUS



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA PLANIFICATION URBAINE

Lannion-Trégor Communauté œuvre en faveur d'une politique d'aménagement équilibrée, répondant aux besoins locaux en matière d'habitat et de développement économique tout en préservant l'environnement.

OBJECTIFS

- **Couvrir le territoire par un document d'urbanisme intercommunal.** La mise en œuvre du Programme Local d'Urbanisme Intercommunal, valant programme local de l'Habitat, le PLUi-H, permettra de définir des règles communes sur le territoire en matière d'urbanisation, de protection de l'environnement ainsi que d'accueil d'activités et de nouveaux habitants.
- **Assister les communes dans la mise en œuvre d'une politique foncière.** Lannion-Trégor Communauté accompagne les communes sur les questions foncières (acquisitions, recensements des potentiels, priorisation) afin de favoriser la création de logements et d'équipements sur le territoire.
- **Améliorer la prise en compte du patrimoine sur le territoire.** Grâce à la réalisation de documents d'urbanisme dédiés à la protection et à l'évolution de secteurs patrimoniaux à forts enjeux, Lannion-Trégor Communauté veille à la valorisation de centres anciens et à leur attractivité.

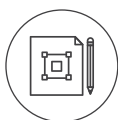
 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



FAITS MARQUANTS 2025

- **Le PLUi-H a été arrêté** une première fois en juin 2025 avant d'être notifié aux communes et aux personnes publiques associées pour avis. À la suite d'un avis défavorable émis par une commune, le PLUi-H a fait l'objet d'un second arrêt le 16 décembre 2025, autorisant ainsi le lancement de l'enquête publique auprès des citoyens.
- **La modification du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)**, permettant l'intégration des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles définis dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), a été approuvée.

CHIFFRES CLÉS



370
rencontres individuelles
organisées lors des périodes de concertation préalables à l'arrêt du PLUi-H.



141
hectares de foncier
à urbaniser d'ici 2041, soit une réduction du rythme de consommation foncière de plus de 50% par rapport à ces 4 dernières années

ZOOM

LES COMPTES FONCIERS

La mise en application des comptes fonciers au travers des procédures de modification du SCoT et d'élaboration du PLUi-H permet de limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur le territoire en recentrant l'urbanisation autour des centralités.

- **Les Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)** de Lannion et de Perros-Guirec (outils de gestion des Sites Patrimoniaux Remarquables) ont été approuvés, permettant une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et architecturaux dans ces espaces.

PERSPECTIVE

- L'enquête publique qui sera menée au 1^{er} semestre 2026 puis l'approbation du PLUi-H viendront doter Lannion-Trégor Communauté et ses communes membres d'un document-cadre d'aménagement du territoire.





L'HABITAT

Lannion-Trégor Communauté agit au quotidien en faveur du renouvellement urbain et de l'habitat. Tout en veillant à la maîtrise de la consommation foncière et à la performance énergétique du parc immobilier, elle accompagne la création et la modernisation de logements pour répondre aux besoins de tous les habitants, à chaque étape de la vie.

OBJECTIFS

- **Valoriser et rénover le parc privé ancien** en poursuivant une politique proactive en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et ses dispositifs d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs. Labellisé « Espace France Renov' », le Point Info Habitat poursuit son travail d'information, de conseil et d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation et d'adaptation de leur logement.
- **Soutenir le développement d'une offre de logements sociaux et abordables.**
L'Agglo soutient les projets des

organismes HLM, des communes et des CCAS, en les accompagnant dans leurs demandes d'agrément et de financement. L'objectif est de proposer une offre de logements diversifiée et accessible, en cohérence avec les besoins et les capacités financières des ménages, et en veillant à une bonne répartition des logements sur le territoire communautaire.

- **Répondre aux populations ayant des besoins spécifiques**
Lannion-Trégor Communauté accompagne les publics ayant des besoins spécifiques en logement : logements pour les jeunes,

les saisonniers et les nouveaux arrivants, adaptation des logements des personnes âgées, accueil des gens du voyage, lutte contre l'habitat indigne, etc.

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



ZOOM

BILAN DE L'OPAH-RU 2020-2025

(LANNION-TRÉGUIER-PLESTIN-LES-GRÈVES-PLOUARET)

Sur la période, 337 logements ont bénéficié d'un diagnostic avec conseil technique et/ou financier, dont 221 pour l'amélioration de l'habitat et 116 pour des ravalements de façades. Parmi eux, 166 dossiers ont été déposés et agréés pour recevoir une subvention. L'opération a généré des retombées économiques importantes pour le territoire, avec 53 projets de travaux réalisés et 4,7 millions d'euros (HT) investis par des entreprises locales, représentant 80 % du volume total des travaux.



FAITS MARQUANTS 2025

■ Finalisation du volet Habitat du PLUI-H : le Programme d'Orientations et d'Actions (POA)

Le fort engagement communautaire en faveur de l'habitat s'est traduit dans un POA structuré autour de quatre axes d'intervention, 21 actions et un budget prévisionnel de 15 millions d'euros sur six ans.

Le POA a fait l'objet d'un vote en conseil communautaire en juin 2025 ainsi que d'un avis favorable de l'État et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en septembre 2025.

■ Accompagnement de 40 projets d'habitat communaux et soutien technique et financier à 34 communes du territoire.

En 2025, la Communauté a poursuivi son appui aux projets de

création de logements sociaux ou abordables ainsi qu'aux opérations de restructuration de l'habitat en centre-ville/centre-bourg et de renouvellement urbain, par une large palette de mesures d'accompagnement techniques et financières.

- **Engagement de l'Agglo dans un Pacte territorial 2025-2029 avec l'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)**, qui constitue désormais le socle du service public de l'habitat. Ce pacte s'appuie sur deux axes : l'animation territoriale pour sensibiliser et mobiliser les ménages, les professionnels et l'ensemble des acteurs de l'habitat, et l'information, le conseil et l'orientation via le Point Info Habitat de LTC, labellisé « France Rénov' ».

CHIFFRES CLÉS

Habitat privé



3 500
conseils techniques
et financiers

apportés par le Point Info
Habitat aux habitants



5,3 M€
d'aides déléguées
de l'ANAH

aux travaux d'amélioration
de l'habitat privé attribuées
par LTC



209
accompagnements
personnalisés de ménages

avec notamment la réalisation
d'une évaluation énergétique
à leur domicile ou d'un audit
« adaptation du logement au
vieillessement ou au handicap »



199 000 €
d'aides directes de LTC

engagées en faveur de l'amélioration des logements, 183 000 €
d'aides directes de LTC en faveur
de l'accession à la propriété
(sous condition de ressources)
et 50 000 € dans le cadre de
la campagne de ravalement
(OPAH RU).

■ Achèvement du Plan Boost habitat

Le Plan Boost a permis le lancement de la production de 84 logements sociaux supplémentaires grâce à une prise en charge des déficits d'opérations par l'Agglo et neuf communes. Les opérations ont été portées par deux organismes HLM : Terres d'Armor Habitat (sur 6 communes) et La Rance (sur 3 communes). Le budget maximal du Plan Boost, hors aides de droit commun de LTC, est de 754 601 €.

■ Signature d'un Contrat d'Habitat Public 2025-2030 avec Terres d'Armor Habitat en octobre 2025

Le contrat prévoit un objectif moyen de production de 80 logements locatifs sociaux par an, sur le territoire de LTC, avec des axes stratégiques et opérationnels à développer en matière de rénovation thermique du parc existant et d'habitat spécifique pour les seniors.

CHIFFRES CLÉS

Habitat social / projets communaux



34
communes
accompagnées par LTC
pour 40 opérations de
logements



223
logements sociaux
agréés sur le territoire par LTC



73
logements locatifs sociaux
soutenus à la rénovation
dont 182 500 € d'aides
financières de l'Agglo.

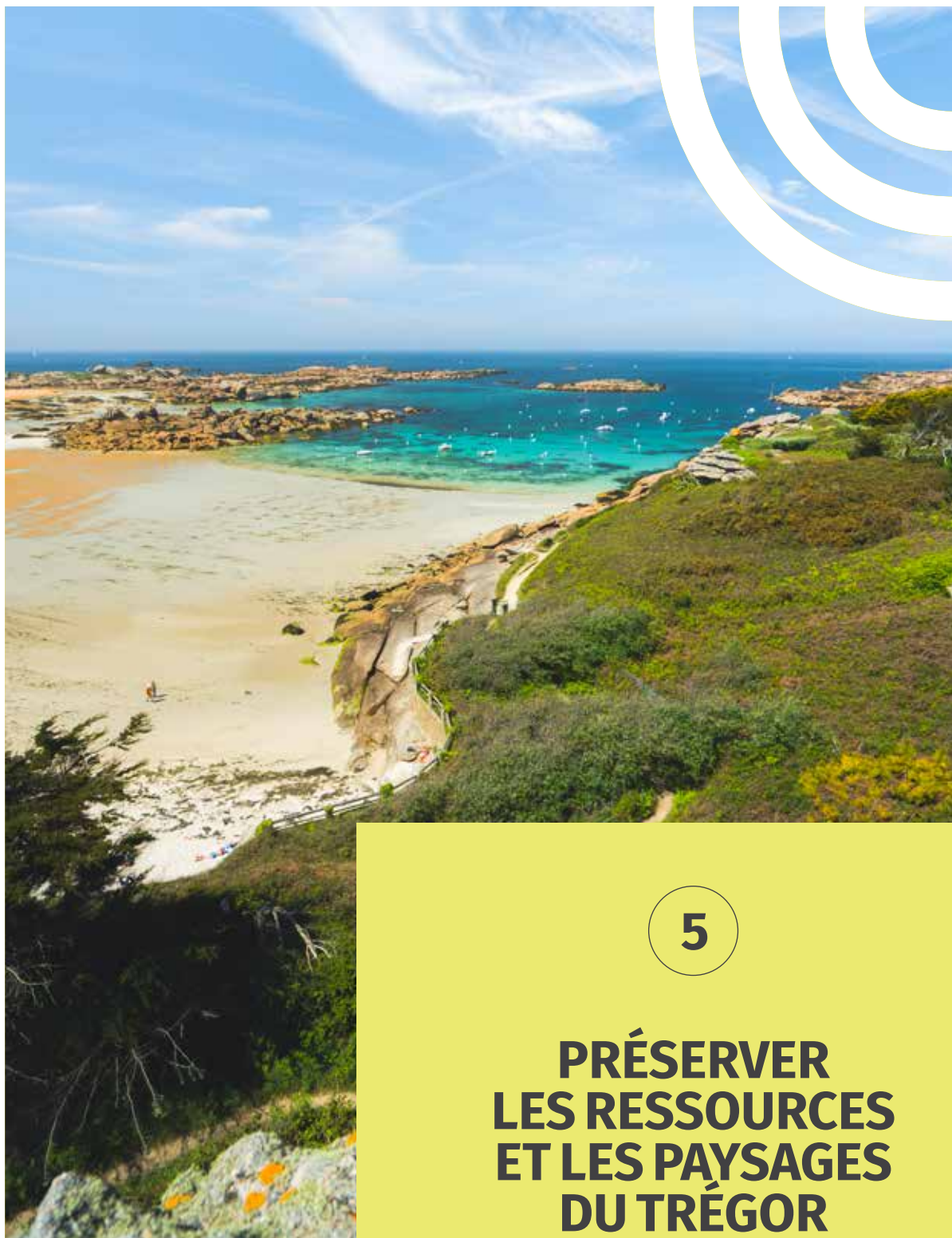


923 000 €
d'aides financières de LTC
aux organismes HLM, et de
fonds de concours aux com-
munes/CCAS



PERSPECTIVES

- Mise en œuvre du volet Habitat du PLUI-H, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), feuille de route de la nouvelle politique de l'habitat communautaire 2026-2031.
- Renouvellement de la convention de Délégation des aides à la pierre 2026-2031 avec mise en œuvre d'une délégation de niveau 3 pour les aides en faveur du logement social (arrêt de l'instruction assurée par les services de l'État et reprise par les services de LTC) et maintien d'une délégation de niveau 2 pour le parc privé (instruction assurée par les services de l'État) autorisée jusqu'au 31 décembre 2027.
- Engagement de LTC et des communes de Lannion, Tréguier, Plouaret et Plestin-les-Grèves dans une nouvelle convention OPAH -RU 2026-2031 après réalisation d'une étude pré-opérationnelle fixant de nouveaux objectifs.



5

**PRÉSERVER
LES RESSOURCES
ET LES PAYSAGES
DU TRÉGOR**

GWAREZIÑ DANVEZIOÙ
HA NEUZ BRO-DREGER



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Lannion-Trégor Communauté est responsable de la collecte et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle veille à offrir un service de qualité aux usagers tout en maîtrisant les coûts associés. La réduction et le tri des déchets à la source est aujourd'hui un enjeu majeur autour duquel la mobilisation des habitants est essentielle.

OBJECTIFS

- **Mettre en place le tri à la source des biodéchets**, pour les valoriser et diminuer la quantité d'ordures ménagères à collecter et à traiter. Pour ce faire, l'Agglo fournit des composteurs individuels à prix réduit, installe des points d'apport volontaire de biodéchets dans certains quartiers et mène des actions de sensibilisation et de formation auprès des habitants.
- **Développer les nouvelles filières de tri en déchèteries** : réduire le tonnage et améliorer la valorisation de l'ensemble des dépôts en déchèterie.

 **OBJECTIFS DURABLES**



FAITS MARQUANTS 2025

■ Déploiement du Schéma de gestion à la source des Biodéchets

Sur les sept pôles de la Communauté d'agglomération, quatre ont été l'objet d'un boitage systématique des habitants pour les mobiliser autour de la solution déterminée pour leur typologie d'habitat. 1020 composteurs ont été distribués et la solution des abri-bacs en centre-ville sans jardin a été abandonnée au profit des bornes de compostage qui seront déployées en 2026.

■ Remise à plat de la signalétique en déchèterie

Afin de tenir compte de l'évolution des modalités de tri en déchèterie et pour obtenir l'adhésion des usagers, la signalétique a été complètement repensée. Elle sera déployée en 2026.

TRANSITION

Le compostage à domicile ou dans des installations de compostage permet d'éviter l'incinération d'ordures ménagères. Ainsi les 860 tonnes d'ordures ménagères évitées représentent 170 000 € économisés.

L'équipe Prévention a remis en état la parcelle pédagogique de l'Objèterie à Lannion dans le but de mettre en pratique et d'illustrer pour les usagers, les méthodes de gestion différenciée des espaces verts.

■ Interdiction progressive des professionnels des espaces verts en déchèterie.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, et par ordre décroissant de quantité apportée, les professionnels apportant des déchets verts ne peuvent plus venir les déposer en déchèterie. Ils doivent trouver leurs propres solutions de traitement ou se rapprocher du SMITRED Valorys.

PERSPECTIVES

- Lannion-Trégor Communauté a accompagné l'émergence d'une initiative privée visant à apporter une solution au manque de sites de traitement des déchets inertes issus de la démolition sur le territoire de Lannion-Côte de Granit Rose. Ainsi, au 2^e semestre 2026, les professionnels auront à leur disposition un exutoire pour ne plus venir en déchèterie. Cela devrait apporter une expertise dans le domaine.



CHIFFRES CLÉS



- 4 %

des tonnages collectés d'ordures ménagères

par rapport à 2024, notamment grâce à la sensibilisation sur le compostage individuel



- 17 %

des tonnages de déchets végétaux

et -11 % de « Tout venant » collectés en déchèteries



LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Lannion-Trégor Communauté œuvre pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à travers les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Baie de Lannion, Argoat-Trégor-Goëlo et Léon-Trégor et les contrats de bassin versant de la Lieue de Grève, du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien côtiers.

OBJECTIFS

- **Préserver la ressource en eau** des nappes souterraines et des rivières afin de protéger la biodiversité et de garantir la quantité et la qualité de l'eau potable distribuée sur le territoire du Trégor, indispensables à l'attractivité du territoire et au maintien des activités qui y sont liées.
- **Rétablir la continuité écologique et améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques** qui contribuent à la résilience du territoire face au changement climatique et qui s'inscrit dans le cadre du volet Gestion des Milieux Aquatiques de la compétence GEMAPI.
- **Lutter contre la prolifération des algues vertes** en accompagnant les agriculteurs pour limiter les fuites d'azote et en ramassant et traitant les algues vertes échouées afin d'éviter tout risque sanitaire.
- **Conduire une politique de préservation et de reconstitution du bocage** et ainsi préserver ce paysage emblématique du Trégor et les multiples fonctions qu'il remplit.
- **Accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs du territoire dans les transitions agroécologiques** à travers la contractualisation de Mesures

Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ou de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2025

- **Élaboration des accords de territoire 2026-2028** sur les bassins versants de la Lieue de Grève et du Jaudy-Guindy-Bizien Côtiers, nouvel outil de contractualisation de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.
- **Travaux de rétablissement de la continuité écologique** afin de permettre aux différentes espèces piscicoles qu'abritent ces rivières d'effectuer leur migration : à Vigodès sur le Bizien, sur deux ouvrages sur le Ribiscia, un ouvrage sur le Cruguil, au niveau de l'ancien moulin de Guernaham sur le Saint-Ethurien (affluent du Léguer) et sur huit ouvrages sur le Roscoat et ses affluents.
- **Lancement du programme d'action sur le périmètre de protection du captage** prioritaire de Kernevec.
- **Élaboration d'un programme de formations et d'animations techniques à destination des acteurs du bocage.** Cette action permettra d'améliorer la gestion des haies et de promouvoir leur valorisation (bûcheronnage et gestion durable, production de bois d'œuvre, valorisation en bois énergie, etc.).
- **Travaux d'aménagements de parcelles agroforestières** visant à installer pour les agriculteurs des alignements d'arbres au cœur des parcelles. Ce type d'implantation permet d'étoffer la boîte à outils d'adaptation au changement climatique avec l'arbre champêtre (production de bois d'œuvre, atténuation des extrêmes climatiques dans les parcelles, interception des précipitations, etc.).
- **Élaboration d'un programme d'action de sensibilisation aux enjeux environnementaux** avec les communes littorales et finalisation du profil de vulnérabilité

ZOOM

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

L'Agglo propose plusieurs outils pour accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique. Elle porte ainsi un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) dans lequel sont déterminées les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) que les agriculteurs du territoire peuvent contractualiser pour la période 2023-2027. Les MAEC constituent une aide financière versée pour une durée de cinq ans aux agriculteurs pour les accompagner dans la transition agroécologique.

Depuis 2023, LTC a ainsi accompagné la signature de plus de 330 contrats MAEC sur une surface totale de plus de 7 400 ha et un linéaire de bocage de 274 km ce qui représente une aide financière prévisionnelle de plus de 9 millions d'euros versée aux agriculteurs pour les cinq années d'engagement. Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) expérimentés par LTC sur le bassin versant du Lizildry permettent d'accompagner financièrement les 18 agriculteurs engagés pour réduire l'usage des herbicides et lutter contre l'érosion en cultures légumières. Depuis 2022, 460 ha de cultures sont conduits sans herbicides et plus de 260 000 € d'aides ont été versées aux agriculteurs.

Enfin, la boucle vertueuse permet de valoriser l'engagement des agriculteurs dans le plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins versants de la Lieue de Grève. Après un bilan annuel de ses pratiques, chaque agriculteur bénéficie de « chèques boucle » au prorata des points acquis. Ces chèques sont utilisables pour la réalisation de travaux agro-environnementaux ou pour du remplacement. Depuis 2022, les agriculteurs engagés ont consommé un montant de plus de 300 000 € de travaux.



conchylicole de l'estuaire du Léguer qui a permis d'identifier des sources de dégradation de la qualité microbiologique et d'établir un plan d'action pour les résorber.

PERSPECTIVES

- Finaliser et mettre en œuvre les nouveaux accords de territoire sur les bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien côtiers et de la Lieue de Grève.
- Réaliser les travaux de rétablissement de la continuité écologique sur plusieurs ouvrages localisés, notamment sur un affluent du Jaudy, sur le Kerguignou et des affluents du Yar et du Roscoat.
- Réaliser l'étude de faisabilité visant à créer des dispositifs financiers pour accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en particulier sur les périmètres de protection de captage dans le cadre de la démarche régionale « Territoire d'expérimentation Zéro Phyto ».
- Continuer les études visant à évaluer l'eau disponible sur le territoire et les besoins afin d'aboutir à une stratégie de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.
- Poursuivre les actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs économiques, des acteurs publics et des habitants du territoire dans un objectif d'économies d'eau.
- Développer avec les communes littorales le plan d'action de sensibilisation aux enjeux environnementaux littoraux.

CHIFFRES CLÉS



**22 000
arbres**

plantés et **35 km d'aménagements bocagers** réalisés (haies et talus) chez **38 agriculteurs bénéficiaires du programme Breizh bocage**



**95
agriculteurs**

engagés dans le plan de lutte contre les algues vertes sur les bassins versants de la Lieue de Grève représentant 91 % de la surface agricole des bassins versants



**1 500
kits de matériels
hydroéconomes**

distribués aux habitants volontaires de Lannion-Trégor Communauté afin d'inciter aux économies d'eau



**6 915 m³
d'algues vertes ramassées**

en Baie de la Lieue de Grève représentant le plus faible volume d'algues jamais ramassé





LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Lannion-Trégor Communauté gère en régie l'assainissement collectif et non collectif sur tout son territoire, ainsi que le service d'eau potable dans une partie de celui-ci, et met en œuvre une politique vertueuse de gestion des eaux pluviales.

OBJECTIFS

- **Garantir la qualité des milieux aquatiques par une gestion optimisée des systèmes d'assainissement.** Lannion-Trégor Communauté pilote une stratégie territoriale globale, couvrant à la fois les infrastructures collectives et les installations individuelles de collecte et de traitement des eaux usées. Elles s'articulent principalement autour de la modernisation des stations d'épuration (STEP) et des postes de relèvement, la rénovation des réseaux de collecte et l'accompagnement des usagers en assainissement non collectif et collectif.
- **Améliorer la qualité de l'eau distribuée et préserver la ressource.** L'Agglo déploie une stratégie ambitieuse et cohérente de gestion de l'eau, articulée autour de plusieurs leviers essentiels : la modernisation des stations de traitement, la réhabilitation des réseaux et des ouvrages de stockage, l'amélioration des performances du système de distribution ou encore le renforcement de la protection des zones de captage.
- **Évoluer vers une gestion intégrée des eaux pluviales.** LTC accom-

pagne les professionnels, forme les agents et aide les communes à améliorer la gestion des eaux pluviales, notamment en déconnectant certains équipements publics. Elle contribue aussi à la création de Rédagieo, le réseau des acteurs du Grand Ouest.

 **OBJECTIFS DURABLES**





FAITS MARQUANTS 2025

- **Poursuite des travaux sur plusieurs stations d'épuration pour améliorer le traitement des eaux usées.** En 2025, les stations d'épuration suivantes ont été mises en service : Perros-Guirec, Trébeurden, Saint-Michel-en-Grève, Kerbabu, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, La Roche-Jaudy, Lanmérin.
Les travaux sur les stations suivantes sont en cours : Pleumeur-Bodou et Penvénan.
- **Obtention de subventions régionales pour soutenir les usagers dans la mise aux normes de leurs installations d'assainissement individuel** (sous conditions de revenus). Ces subventions régionales s'inscrivent dans un objectif de reconquête des eaux littorales. Le SPANC joue un rôle d'intermédiaire entre les particuliers et la Région dans ces demandes de subventions qui portent sur des opérations groupées de mises aux normes.
- **Approbation du zonage pluvial communautaire** le 23 septembre 2025. Ce document réglementaire, élaboré dans le cadre de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), définit les règles d'infiltration, de limitation de l'imperméabilisation et de gestion des eaux de ruissellement sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.
- **Prolongation de la délégation de service public (DSP) pour la compétence et la gestion de l'eau potable sur le secteur** de l'ex-syndicat de la Presqu'île de Lézardrieux jusqu'au 31 décembre 2031.
- **Lancement de la démarche de mise en œuvre d'une gestion de crise** pour maintenir en toute situation l'approvisionnement en eau et la qualité des milieux.
- **Diminution sensible des taux de non-conformité des installations d'assainissement non-collectif et des branchements d'assainissement collectif** sur les communes où les mises en demeure ont été mises en place.

PERSPECTIVES

Assainissement

- Démarrage des travaux de la station d'épuration de Lannion et de Plougrescant,
- Démarrage des travaux de transfert des eaux usées de Lanmodez vers la station d'épuration de Pleubian,
- Réhabilitation du système d'assainissement de l'Île-Grande,
- Intensification des contrôles et déploiement de mesures d'incitations à la réhabilitation des installations et raccordement à l'assainissement non collectif et collectif,
- Intégration de cinq communes supplémentaires (Ploubezre, Trégastel, Penvénan, Louannec, Kermaria-Sulard) dans la démarche de suivi des mises en conformité des branchements d'assainissement collectif et de mise en place des pénalités en l'absence de travaux (8 communes concernées jusqu'à : Lannion, Perros-Guirec, Trébeurden, Saint-Michel-en-Grèves,

Ploumilliau, Ploulec'h, Pleumeur-Gautier, Pleumeur-Bodou).

Eau potable

- Travaux de réhabilitation de réservoirs d'eau potable (Belle Roche, Ker Uhel, Bourg Trégastel, Bourg Ploubezre)
- Travaux sur les forages, travaux sur usines de production d'eau potable et les réseaux.
- Création de réseaux pour la nouvelle usine d'eau potable qui se situera à Rospez et remplacera les deux usines actuelles de Lannion qui desservent plusieurs communes.
- Étude en vue du déploiement de solutions de radio ou télérelève des compteurs d'eau du territoire.

Eaux pluviales

- Mise en œuvre des règles du zonage pluvial approuvé en 2025 et établissement de documents et outils pour accompagner les pétitionnaires dans leurs projets.



CHIFFRES CLÉS



23,36 millions €

investis en eau, assainissement et eaux pluviales, en gestion directe ou déléguée.



59 994 abonnés

au service d'eau potable



4 755 m de réseaux

réhabilités en assainissement et **14 146** en réseau d'eau potable



309 assainissements non collectifs (ANC)

réhabilités et **707 branchements collectifs** remis en conformité



3 636 branchements collectifs

contrôlés et **2 384 assainissements non collectifs (ANC)**



LE PATRIMOINE NATUREL

Lannion-Trégor Communauté préserve et met en valeur, avec les communes, le patrimoine naturel et les paysages caractéristiques de son territoire. Elle sensibilise tous les publics et développe un réseau de sentiers de randonnée équilibré en travaillant avec de nombreux partenaires qui œuvrent sur ces thématiques. La prévention des risques littoraux complète l'éventail des actions menées.

OBJECTIFS

- **Protéger un patrimoine naturel pour demain** en assurant, avec les communes et les associations, la gestion et la mise en valeur des nombreux sites naturels du territoire et en animant le réseau des sites Natura 2000.
- **Améliorer la connaissance des espèces sauvages et animer un plan d'actions en faveur de la biodiversité** afin d'enrayer son déclin.
- **Éduquer à l'environnement et sensibiliser les publics** afin de faire évoluer les comportements individuels et collectifs vers des pratiques plus vertueuses.
- **Prévenir des risques d'inondations et d'érosion côtière** afin d'anticiper le changement climatique

et prendre en compte la protection des populations et des infrastructures publiques essentielles.

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



FAITS MARQUANTS 2025

- **Déploiement du plan d'actions en faveur de la biodiversité** comprenant 177 actions grâce aux financements du FEDER et du Contrat-nature régional. La réalisation de diagnostics en amont des projets sur des bâtiments communautaires et communaux, par exemple, permis la prise en compte de la faune dans les aménagements projetés (oiseaux et chiroptères).
- **Actualisation de la cartographie exhaustive des habitats naturels de la réserve naturelle régionale de Plounérin** en prévision de la démarche de renouvellement de classement.
- **Validation du Document unique de gestion du bois de Lann ar Waremm** à Pleumeur-Bodou et Trébeurden après deux années de travail et de concertation.
- **Démarrage des travaux de réaménagement des sentiers du site du Gouffre à Plougrescant** par le Conservatoire du littoral.
- **Restauration des prés salés en**

ZOOM

LE SCHÉMA COMMUNAUTAIRE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

LTC a validé son schéma communautaire de la randonnée pédestre fin 2025. L'objectif était de structurer, valoriser et harmoniser une offre de sentiers particulièrement riche et diversifiée sur l'agglomération. Ce travail a été mené en cohérence avec la nouvelle stratégie touristique de LTC et en partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire qui assure la promotion du réseau de sentiers. La randonnée pédestre constitue en effet l'activité de pleine nature la plus sollicitée par le grand public, les visiteurs comme les habitants. Après concertation et validation par les communes, 120 circuits ont été retenus pour constituer ce schéma. La sélection s'est faite sur des critères objectifs et les résultats aboutissent à une répartition équilibrée entre les différents pôles. Les modalités d'intervention sur les sentiers restent inchangées et les intervenants sur chaque circuit ont été identifiés (LTC et/ou communes et/ou associations). D'une durée de 5 ans, il est évolutif si de nouveaux itinéraires qualitatifs sont créés.

baie de Kerlavos à Trégastel avec l'éradication d'une plante exotique envahissante et la canalisation de la fréquentation. Le projet a été porté par LTC, en partenariat avec la commune et a bénéficié du financement de la Fondation du patrimoine.

- **Dans le cadre de l'opération nationale « Attention, on marche sur des œufs »**, des actions de surveillance et de médiation se sont déployées sur Penvénan,

Plougrescant et Pleubian en partenariat avec les communes et des associations naturalistes départementales.

- **Validation des cartes d'exposition au recul du trait de côte aux horizons 30 et 100 ans** et intégration des résultats dans le projet de PLUi-H.
- **Relance de la démarche Infra-Polmar** (plan de lutte contre les petites pollutions maritimes).



PERSPECTIVES

- Poursuivre les actions de préservation et de restauration des espaces naturels.
- Engager le travail sur le renouvellement de classement de la réserve naturelle régionale de Plounérin.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les publics aux enjeux liés à la préservation de l'environnement.
- Animer le schéma communautaire de la randonnée.
- Engager le travail de définition d'une stratégie communautaire en matière de gestion des risques littoraux.
- Valider le plan Infra Polmar.

CHIFFRES CLÉS



114 sites naturels

présents sur le territoire communautaire dont la moitié sont protégés, gérés et ouverts au public.



7256 espèces

animales, végétales et fongiques connues sur le territoire au 31/12/2025, soit 149 de plus qu'en 2024.



11 chantiers participatifs

avec une centaine de bénévoles pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes et 21 jours de chantiers réalisés par entreprise.



900 animations nature

organisées en 2025 sur les sites naturels du territoire (dont plus de 80 sorties animées par des agents de LTC) et qui ont attiré 9 200 participants.



Plus de 100 000 hectares
classés Natura 2000





ÉNERGIE ET CLIMAT

Lannion-Trégor Communauté est impliquée dans la transition énergétique de son territoire afin de limiter le dérèglement climatique et de s'y adapter au mieux : sobriété, rénovation énergétique, production d'énergies renouvelables ; tous les leviers sont actionnés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et produire localement l'énergie dont le territoire a besoin.

OBJECTIFS

- **Donner un cap aux actions air, énergie et climat sur le territoire de l'Agglo** grâce au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui fixe les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de production locale d'énergies et d'adaptation du territoire au changement climatique.
- **Être exemplaire en matière de transition écologique** en participant au programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique.

 **OBJECTIFS**  **DURABLE**



FAITS MARQUANTS 2025

■ **Adoption du PCAET** (Plan Climat Air Énergie Territorial) en conseil communautaire: le projet de PCAET contenant le diagnostic, la stratégie et 118 actions de l'Agglo et de ses partenaires a été adopté à l'unanimité le 24 septembre 2025 suite à une période de consultation des services de l'État et des habitants du territoire.

■ **LTC s'engage dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME « Territoire Engagé pour la Transition Écologique »**. L'objectif est d'améliorer sa politique de transition écologique et notamment l'exemplarité de ses actions dans les domaines climat-air-énergie et de l'économie circulaire. En 2025, le diagnostic a été réalisé, impliquant l'ensemble des directions de LTC.

■ LTC poursuit son **Schéma Directeur Immobilier et Énergétique**, pour intégrer les obligations de rénovation thermique du Décret Tertiaire sur son patrimoine; la première phase de ce schéma directeur a porté sur les bâtiments loués à des entreprises; la seconde, entamée en 2025, va diagnostiquer les autres équipements et bureaux de l'Agglo.

■ LTC est dans la seconde année du troisième **Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME**: cinq nouveaux dossiers ont été déposés (3 chaufferies bois et 2 en géother-

LE SCHÉMA DIRECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE

LTC a réalisé un schéma directeur photovoltaïque, qui détermine les principaux gisements d'énergie solaire sur le territoire (terrains en friche, grandes toitures, ...) et commencé un travail concret sur son patrimoine avec des travaux programmés mais aussi avec les agriculteurs qui bénéficient d'études d'opportunité photovoltaïque gratuites pour leurs bâtiments d'exploitation.

mie/thalassothermie) ainsi qu'une étude de faisabilité pour un projet de géothermie.

■ **Démarrage des travaux de la huitième chaufferie bois et réseau de chaleur communautaire** pour l'espace Corinne Erhel à Lannion, incluant une partie des bâtiments de Nokia.

■ Poursuivre le développement du parc de chaufferies bois avec réseaux de chaleur communautaires (lancement de la maîtrise d'œuvre et des travaux à Pleubian et poursuite des études sur Penvenan), tout en respectant le seuil de consommation du bois issu de gestion durable du territoire.

PERSPECTIVES

■ Candidater au label « Territoire Engagé Transition Écologique », suite au diagnostic effectué en 2025 et mettre en œuvre le plan d'action associé.

■ Mettre en ligne un « cadastre solaire » à destination de tous les habitants du territoire qui détermine le potentiel solaire de chaque toiture sur LTC.

■ Poursuivre la mise en œuvre du Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME et atteindre les objectifs au plus vite.



ZOOM

CHIFFRES CLÉS



7

chaufferies bois

avec réseau de chaleur
en service et 30 abonnés

6454

mètres linéaires

de réseaux de chaleur



2750

tonnes de plaquettes
de bois secet 2 576 tonnes de bois vert
consommées



6

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN

BEVAÑ MAT WAR
AR PEMDEZ



LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LA PARENTALITÉ

Lannion-Trégor Communauté a confié au CIAS la gestion de certaines structures à destination des familles, d'enfants et de jeunes de 0 à 30 ans. Le service Petite Enfance – Enfance – Jeunesse offre un ensemble de ressources d'informations et d'accompagnement pour les familles dans leur parcours parental. Il contribue également à la socialisation et à l'éveil culturel et sportif des enfants et des jeunes. Le service aux familles se fait dans un souci d'égalité d'accès et de qualité d'accueil tout en apportant des réponses évolutives en termes d'inclusion et d'insertion sociale.

OBJECTIFS

- **Veiller à une qualité d'accueil des enfants et des familles** en développant les compétences des professionnels.
- **Développer le travail partenarial** afin d'enrichir les services et d'améliorer la connaissance des ressources par les familles
- **Accompagner et sensibiliser les parents au développement du jeune enfant**, avec une attention particulière portée à l'inclusion et à l'accompagnement adapté de tous.
- **Étudier les besoins pour le développement des services aux familles** sur l'ensemble du territoire et répondre à leurs évolutions (insertion, atypie, parentalité, etc.) en tenant compte des spécificités et réalités du territoire

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FAITS MARQUANTS 2025

- **La journée pédagogique inter-crèches du territoire.** Cette journée a réuni une centaine de professionnels de la petite enfance autour du thème « L'éveil à la nature » le 20 juin 2025
- **L'évolution de l'événement « Printemps des familles »** vers une offre d'événements de soutien à la parentalité, déclinée par pôle pour faciliter l'accès des familles et renforcer l'identité des territoires.
- **L'organisation des « Rencontres Régionales de la Jeunesse »**, en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse qui ont réuni 207 professionnels les 23 et 24 mai 2025. Ces rencontres ont permis de développer le travail en réseau, de partager des outils et des expériences et de mieux identifier les services proposés.
- **L'organisation d'espaces jeux « La petite Bulle » dédiés aux parents d'enfants de moins de 3 ans** sont proposés par le Relais Petite Enfance en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile. Ces moments privilégiés permettent d'échanger, de partager et de favoriser les liens

NOUVEAUX ENJEUX DES SERVICES AUX FAMILLES POUR LE TERRITOIRE

La nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030 fixe les priorités locales pour l'accompagnement des familles, après concertation avec les acteurs du territoire. Elle vise à (1) faciliter l'accès aux structures d'accueil et aux ressources, (2) proposer des services petite enfance, enfance et jeunesse adaptés et de qualité, (3) soutenir la parentalité et valoriser les lieux de vie sociale, et (4) favoriser l'accès aux droits et au logement pour les jeunes. Cette feuille de route commune entre les communes et la CAF renforce la cohérence et la lisibilité des services sur le territoire.

enfants-parents. Seize matinées ont été organisées sur les Pôles de Plouaret, Ploumilliau et Plestin-les-Grèves, au cours desquelles ont été accueillis 25 enfants et 23 familles.

PERSPECTIVES

- Mise en œuvre et suivi de la nouvelle Convention Territoriale Globale, qui définit les enjeux et actions à mettre en œuvre pour le territoire en termes de services aux familles.
- Poursuite d'un travail autour d'un projet de service intégrant pleinement les dimensions du développement durable.

ZOOM

CHIFFRES CLÉS



1398
enfants

accueillis en Accueil de
Loisirs Sans Hébergement
3-12 ans



266
familles

ont bénéficié d'un accom-
pagnement du Relais Petite
Enfance dans le cadre de leur
recherche d'un mode d'ac-
cueil pour leur enfant.



1303
jeunes

accompagnés en 2025 via les
dispositifs jeunesse : PIJ, sé-
jours jeunes, missions argent
de poche (790 en 2024).





LES PERSONNES ÂGÉES

Lannion-Trégor Communauté réaffirme son engagement en faveur du « bien vieillir » sur son territoire à travers des politiques publiques adaptées. L'élaboration d'un schéma d'accompagnement des personnes âgées est en cours. Le CIAS assure également la gestion de l'EHPAD du Gavel à Trébeurden ainsi que le service de portage de repas sur le pôle de Lézardrieux.

OBJECTIFS

- **Superviser les activités et le fonctionnement de l'EHPAD Le Gavel à Trébeurden et assurer le bien-être des résidents.** L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Gavel accueille 59 résidents en hébergement permanent. Il met également à disposition une place en hébergement temporaire pour permettre un séjour en sortie d'hospitalisation avant un retour à domicile ou un soutien aux aidants.
- **Gérer un service de portage de repas à domicile, en liaison froide,**

sur le pôle de Lézardrieux. Le CIAS propose aux personnes de plus de 60 ans ou en situation de fragilité, un service quotidien de livraison de repas froids à domicile. Au-delà d'une simple livraison, les agents apportent un moment de convivialité ou de réconfort aux bénéficiaires. Ce service contribue au maintien à domicile des personnes âgées et permet de lutter contre la malnutrition et l'isolement social.

- **Réalisation d'un schéma pour le « bien vieillir » à l'échelle du territoire.** LTC a confié au CIAS la mission d'établir un diagnostic en vue

d'élaborer un schéma du « bien vieillir » sur le territoire. À travers cette démarche, l'agglomération souhaite mieux orienter ses politiques publiques pour créer un environnement favorable et adapté aux besoins des seniors.

OBJECTIFS DURABLES DE DÉVELOPPEMENT



FAITS MARQUANTS 2025

■ **Portage de repas à domicile en liaison froide : une évolution au service de la qualité, de la sécurité et du confort des bénéficiaires.**

Depuis le 9 décembre 2025, la tournée de Lézardrieux, assurée par le CIAS, a évolué pour mieux répondre aux attentes des usagers. Les repas sont désormais livrés en liaison froide, garantissant ainsi la sécurité sanitaire et une meilleure qualité gustative et nutritionnelle. Ce mode de production offre aussi une organisation plus souple, avec des horaires de livraison adaptés au rythme de vie de chacun. La liaison froide a démarré le 6 janvier 2026 sur la tournée de Pleubian.

LA PAROLE AUX HABITANTS

Une démarche participative a été menée au moyen d'une enquête grand public visant à identifier les difficultés et les besoins des seniors sur le territoire réunissant 700 participants et donnant lieu à un atelier d'échanges.

■ **Une nouvelle activité à l'EHPAD : l'activité physique adaptée.**

Depuis l'été 2025, un éducateur sportif diplômé intervient le mercredi après-midi à l'EHPAD pour dispenser des séances d'activité physique adaptée. (APA). L'APA se définit comme « *tout mouvement, activité physique et sport, essentiellement basés sur les aptitudes et les motivations des personnes*

ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires » (source : Pr POTTER, pionnier de l'APA).

PERSPECTIVES

■ **Finalisation de la stratégie du « bien vieillir » :** présentation du diagnostic, co-construction et validation du plan d'actions

■ **EHPAD du Gavel :** création d'un jardin thérapeutique permettant notamment aux résidents de poursuivre l'Activité Physique Adaptée (APA) grâce à des équipements sportifs intégrés au jardin.



CHIFFRES CLÉS



98,39 %
de taux d'occupation
à l'EHPAD du Gavel
(98,63 % en 2024)



18700
repas
livrés en 2025 pour
65 bénéficiaires



LA COHÉSION SOCIALE

La Cohésion Sociale désigne la capacité d'une société à assurer la solidarité, l'inclusion et le vivre ensemble entre ses membres, en réduisant les inégalités et en favorisant la confiance collective. Avec ses partenaires, Lannion-Trégor Communauté déploie des réponses concrètes et innovantes en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ainsi que d'accueil des gens du voyage.

OBJECTIFS

■ Coordonner le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD).

Lannion-Trégor Communauté pilote le CISPD avec la Préfecture des Côtes d'Armor, le Département, le Tribunal judiciaire et l'Inspection académique. À ce titre la Communauté coordonne les instances de bilan en matière de sécurité et de délinquance sur le territoire mais aussi finance et déploie des actions de prévention sur l'ensemble du territoire en fonction des orientations défi-

nies par le CISPD : violences intra-familiales, réduction des risques en milieu festif, égalité femmes-hommes etc.

■ **Assurer l'accueil des gens du voyage :** Lannion-Trégor Communauté a compétence en matière d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Dans ce cadre l'Agglo met en œuvre les prescriptions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en assurant la gestion d'une aire d'accueil permanente de 50

places et en mettant à disposition des terrains d'accueil pendant la période estivale.

 **OBJECTIFS**  **DURABLE**



FAITS MARQUANTS 2025

■ **Stages d'autodéfense** : Quatre stages à destination des filles du territoire ont été organisés en 2025. Deux stages pour les filles de 10 à 12 ans, un pour les 8-10 ans et un pour les adolescentes de 14 à 16 ans. Par le biais de jeux et d'échanges, ces stages visent à prévenir les violences envers les filles et les adolescentes et notamment à reconnaître les signaux d'alarme, chercher de l'aide, et poser ses limites de manière verbale ou physique. Ces stages d'autodéfense sont plébiscités tant par les parents que par les jeunes filles. Au total, 48 jeunes filles y ont participé pour plus de 100 demandes d'inscription.

■ **Participation aux travaux d'élaboration d'un nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage** avec la Préfecture. Celui-ci prévoit de nouvelles prescriptions pour le territoire de Lannion-Trégor Communauté, notamment en matière d'habitat diversifié.

CHIFFRES CLÉS



83 000 €
d'aides attribuées
pour soutenir **23 actions**
dans le cadre de l'Appel à
Projet CISPD 2025



28
groupes des Gens du voyage
accueillis sur le territoire au
cours de l'été 2025 (38 en
2024) dont la moitié sur le
pôle de Lannion.



PERSPECTIVES

- **Réaliser le bilan du CISPD 2022-2025** et envisager la contractualisation d'une nouvelle feuille de route avec les élus.
- **Travailler en complémentarité** avec le Contrat Local de Santé, le Conseil Local de Santé Mentale et le CISPD.
- Travailler à la mise en œuvre des nouvelles prescriptions en matière d'accueil d'habitat **des gens du voyage** avec les communes membres.

ZOOM

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

La Communauté propose des actions de sensibilisation au développement des compétences psychosociales pour les professionnels du territoire travaillant auprès du public enfance-jeunesse. En 2025, 100 professionnels ont été sensibilisés à des thèmes comme : le bien vivre ensemble, la communication bienveillante, la relation entre l'équipe éducative et les parents, la gestion des comportements difficiles des groupes d'enfants, etc.

Si la problématique des addictions est régulièrement abordée dans les instances, CISPD, la dégradation de la santé mentale des jeunes occupe aujourd'hui une place prépondérante pour les adultes intervenant auprès de ce public. Un lien très étroit se crée entre le Conseil Local de Santé Mentale, le Contrat Local de Santé et le CISPD afin d'envisager des actions communes répondant aux attentes des professionnels et des habitants du territoire.





LA SANTÉ

Si la santé relève principalement des compétences de l'État, Lannion-Trégor Communauté, via son CIAS, a souhaité s'impliquer en faveur de la santé de sa population. Son action se concrétise par la coordination de deux plans d'action stratégiques et complémentaires : le contrat local de santé (CLS) et le Conseil local de santé mentale (CLSM).

OBJECTIFS

■ Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS).

Le Contrat Local de Santé (CLS), élaboré pour une période de 5 ans, vise à coordonner et soutenir les actions de santé au niveau territorial. Le CLS 2025-2030 se structure autour de quatre axes stratégiques et 22 fiches actions : la prévention et la promotion de la santé, l'accès aux soins, l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, ainsi que le soutien aux populations vulnérables et leurs aidants.

■ Copiloter le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Depuis plusieurs années, l'Agglo s'engage activement sur les questions de santé mentale, en coanimant avec la Fondation Bon Sauveur et de nombreux partenaires locaux un plan d'actions global. Ce plan repose sur quatre axes : la déstigmatisation et la promotion d'une santé mentale pour tous les âges, la prévention des risques en santé mentale, l'accompagnement des parcours de soins en psychiatrie et la préven-

tion des comorbidités, ainsi que le rétablissement en santé mentale des personnes concernées et de leur entourage. Au total, 18 actions sont menées par différents acteurs du territoire.

 **OBJECTIFS DURABLES**



FAITS MARQUANTS 2025

■ Élaboration du nouveau Contrat Local de Santé (CLS).

L'année 2025 a été marquée par le processus d'élaboration du nouveau Contrat Local de santé 2025-2030 qui succède à celui de 2019-2024. Un diagnostic territorial a été élaboré et partagé et huit groupes de travail thématique ont été mis en place réunissant plus de 100 partenaires pour aboutir à l'élaboration du plan d'action.

■ Organisation de deux temps forts autour de l'attractivité des métiers du soin, de la santé et de l'accompagnement.

Lannion-Trégor Communauté et Cap Autonomie 22 ont organisé, dans le cadre de la Semaine nationale des métiers du soin, une action d'information destinée à valoriser ces professions et à démystifier les idées reçues. Cet événement, qui s'est tenu le 3 avril 2025 au Sémaaphore à Trébeurden, a rassemblé une quarantaine de participants. Une soirée interprofessionnelle, coorganisée avec E-santé Bretagne et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Trégor, a réuni plus de 180 acteurs de santé le 11 septembre 2025 au Pôle Phoenix de Pleumeur-Bodou. Son objectif : renforcer les échanges et les synergies entre les professionnels du territoire.

■ Élaboration du plan d'action du Conseil Local de Santé Mentale.

Le Plan d'action du Conseil Local de Santé Mentale a été élaboré avec les partenaires du Territoire. Il a été validé par le comité de pilotage et le Conseil d'administration du CIAS.

■ Organisation de trois sessions de formation « Premiers secours en santé mentale ».

Les habitants du territoire sont toujours au rendez-vous après cinq années, chaque session étant complète !

PERSPECTIVES

■ Organiser une journée de lancement commune au Contrat Local de Santé et au Conseil Local de Santé Mentale pour officialiser le lancement des deux plans d'actions.

■ Lancer les premières actions opérationnelles du Contrat Local de Santé : Rendez-vous de la santé sur le sujet de la prévention solaire ou du radon et un temps fort autour du métier d'infirmier en pratique avancée.

■ Signer la charte d'engagement partenariale entre les partenaires

du Conseil Local de Santé Mentale : CIAS, Fondation Bon Sauveur, membres du comité de pilotage, pilotes d'action.

■ Coordonner la mise en marche du plan d'action du Conseil Local en Santé Mentale et accompagner les pilotes d'action dans leur rôle.

■ Réaliser la Carte postale en Santé Mentale présentant les ressources du territoire en la matière.



CHIFFRES CLÉS



3

sessions de formation

dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale



100

partenaires mobilisés

dans le cadre du Contrat Local de Santé (8 groupes de travail thématique) et organisation de 2 temps forts réunissant 220 participants.



LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport régulier, de transport scolaire, de transport à la demande et développe les mobilités actives et partagées, à destination de tous les habitants du territoire.

OBJECTIFS

- **Mettre en œuvre le Plan de mobilités (PDM)** dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.
- **Renforcer l'accessibilité en train et en car du territoire et multiplier les points d'intermodalité** pour assurer un maillage cohérent du territoire.
- **Améliorer et rendre plus attractifs les réseaux de transport « TILT » et scolaire sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics** : lignes et points de desserte, horaires, correspondances entre pôles, tarification adaptée, communication...
- **Soutenir le recours au covoiturage** et les expérimentations de mobilité.
- **Encourager le recours aux modes de déplacement actifs**, en particulier le vélo.

 **OBJECTIFS**  **DE DEVELOPPEMENT DURABLE**



ZOOM

FAITS MARQUANTS 2025

- **Adoption du Plan de Mobilités simplifié (PDM) de Lannion-Trégor Communauté.** Le PDM est le document de planification stratégique et opérationnel qui définit la politique de mobilité du territoire. Il vise à répondre aux enjeux sociaux de la mobilité (droit à la mobilité) tout en intégrant les enjeux environnementaux (pollution de l'air et transition énergétique). Le plan d'action du PDM est élaboré pour une période s'étendant jusqu'à 2030.
- **Lancement d'une nouvelle ligne estivale et expérimentale de transport :** le Fou de Bassan. Cette ligne traverse les communes de Saint-Quay-Perros, Louannec, Trélévern, Kermaria-Sulard, et Trévou-Tréguignec. Des correspondances permettent de rejoindre la Côte de granit rose (via le Macareux) ou Lannion (via la ligne E). Cette expérimentation est renouvelée en 2026 après intégration des ajustements issus du bilan 2025.

CHIFFRES CLÉS



**3 491
abonnés**
au transport scolaire
(-1% par rapport à 2024).



**7 379
trajets**
effectués dans le cadre du
transport à la demande (TAD)
(-10% par rapport à 2024).

LA CRÉATION D'UNE OFFRE DOMICILE-TRAVAIL SUR LES LIGNES D ET E

Précédemment, les lignes D et E ne permettaient pas d'accéder à la zone d'activités de Pégase avant 10h ni d'en repartir après 17h. Après une enquête auprès des employeurs du Technopôle de Pégase, de nouveaux services ont été ajoutés pendant les heures de pointe : arrivée à 8h30 et départ à 17h50, avec des trajets plus directs pour un temps de trajet optimisé.

Testée depuis janvier 2025, cette offre répond à une réelle demande, et les premiers retours sont positifs, avec 5 à 7 montées par service pour la ligne D-PRO et 8 à 12 pour la ligne E-PRO. Ces bons résultats ont permis de maintenir ces services, avec l'objectif d'augmenter la fréquentation.

- **Création d'une offre domicile-travail** avec l'ajout d'horaires et de tracés adaptés sur les lignes D et E (D-PRO ; E-PRO).
- **Ajustement des tracés des lignes de marché** pour permettre la desserte des quartiers de Saint-Marc et Ker-Uhel à Lannion.
- **Application du tarif réduit aux personnes de + de 65 ans** pour les carnets et abonnements du réseau TILT.
- **Ajout d'une solution billettique** permettant l'achat de ticket unitaire de transport par SMS.
- **Création d'un nouveau guichet unique pour l'achat physique de titres de transport solidaires**, d'abonnements mensuels et annuels. Ce guichet est situé à l'accueil des usagers au siège de Lannion-Trégor Communauté.
- **Mise en place de la réservation en ligne pour les services de transport à la demande (TAD).**

PERSPECTIVES

- Poursuivre le développement d'offres de mobilité adaptées aux besoins du territoire et de ses habitants.





LES ESPACES **FRANCE SERVICES**

Lannion-Trégor Communauté assure aux usagers un accueil de proximité sur les différents pôles de son territoire. Elle anime ainsi quatre Espaces France Services situés à Cavan, Tréguier avec son antenne à la maison communautaire de Pleudaniel, Plouaret et Plestin-les-Grèves. Un service itinérant, en partenariat avec huit communes, complète ce maillage. Les animatrices et agents d'accueil et d'accompagnement de l'Agglo sont là pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives, notamment numériques.

OBJECTIFS

- **Accueillir, orienter et accompagner les usagers en proximité** dans leurs démarches administratives du quotidien, en papier comme par voie numérique.
- **Réduire la fracture numérique** en permettant à tous d'accéder à un espace numérique en libre accès avec un accompagnement adapté et en développant des ateliers numériques.
- **Développer un réseau de partenaires locaux** afin de permettre aux usagers de trouver en proximité des réponses à leurs besoins en matière de services publics en mettant en place des permanences dans les Espaces France Services.

 **OBJECTIFS DURABLES** 





● Permanences itinérantes

● Points d'accueil fixes

CHIFFRES CLÉS



37 708
usagers

reçus en 2025 dans les EFS
(35 708 en 2024) et 9 497
accompagnements
(9 398 en 2024)



2 012
ateliers numériques

menés pour
1 506 participants

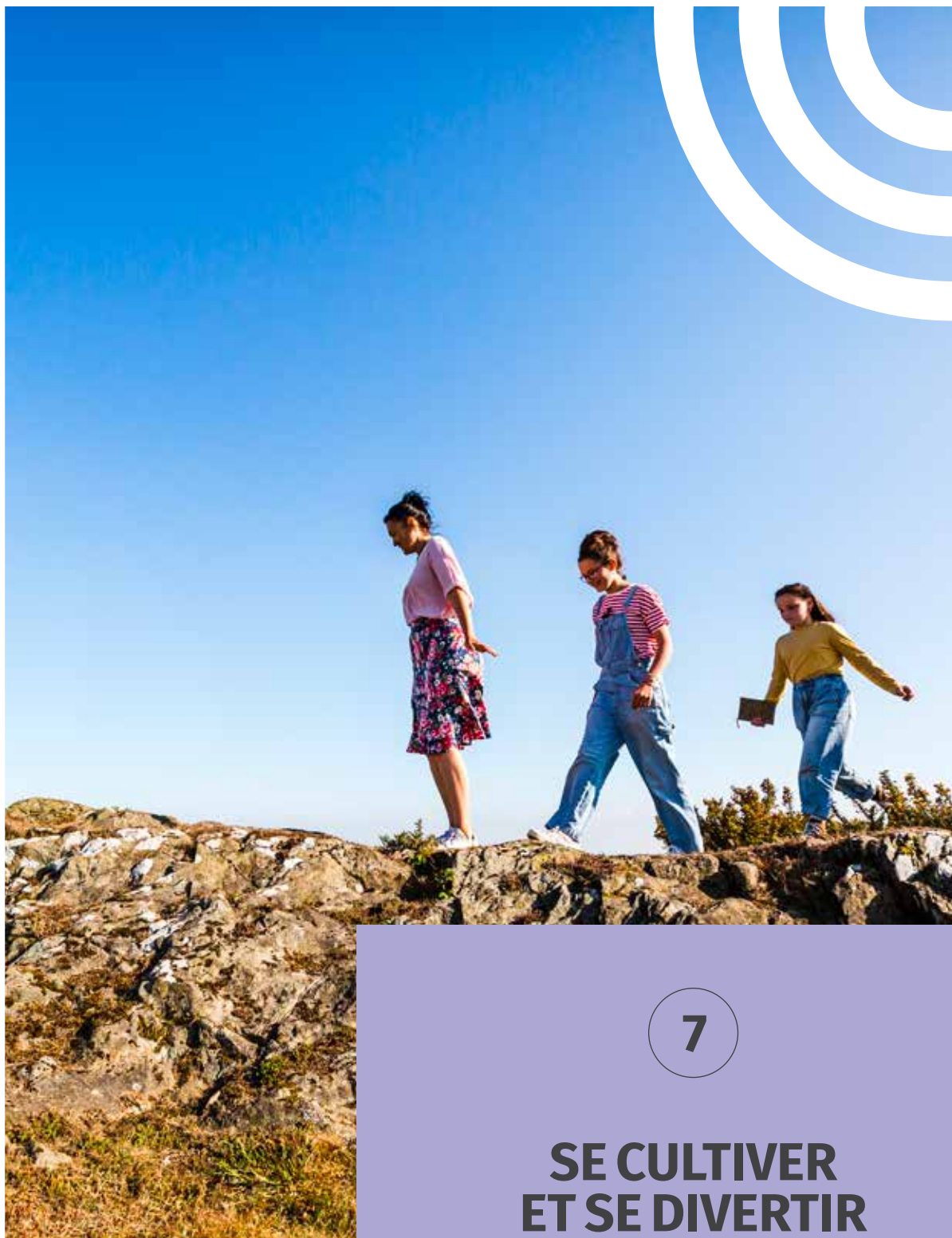
FAITS MARQUANTS 2025

- **Poursuite de l'espace France Service itinérant** dans une démarche « d'aller vers » les usagers, en partenariat avec huit communes : Loguivy-Plougras, Perros-Guirec, Penvénan, Pleubian, Pleumeur-Bodou, Ploumilliau, Trébeurden et Trélévern.

PERSPECTIVES

- Continuer à renforcer les partenariats nationaux et locaux (à l'instar de l'URSSAF, l'ADIE ou l'ADAPEI en 2025).





7

**SE CULTIVER
ET SE DIVERTIR**

DESKIÑ TRAOÙ
HAG EN EM ZUDIAL



LA DIFFUSION ARTISTIQUE ET L'ANIMATION CULTURELLE DU TERRITOIRE

Contribuer à une offre artistique et culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire : c'est l'ambition que poursuit Lannion-Trégor Communauté à travers ses équipements culturels et les projets d'éducation artistique et culturelle menés auprès de publics variés, de la toute petite enfance au grand âge.

OBJECTIFS

- **Favoriser l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie** au travers d'une saison culturelle dédiée au jeune public en permettant à chaque élève du 1^{er} degré d'assister à un spectacle de qualité dans l'une des salles de spectacles du territoire.
- **Développer la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux** par l'organisation d'un Forum culturel annuel et des rendez-vous tout au long de l'année.
- **Faire découvrir la pluridisciplinarité et la richesse du spectacle vivant** dans l'une des deux salles communautaires : le Théâtre de l'Arche à Tréguier et la salle du Silon à Pleubian.
- **Promouvoir la culture scientifique** à travers la découverte du milieu marin à l'Aquarium de Trégastel, l'organisation de la Fête de la Science et le rayonnement du Planétarium de Bretagne.
- **Soutenir l'art contemporain et les jeunes artistes** par des projets de résidence, d'expositions et d'action culturelle à la Galerie du Douven.
- **Sensibiliser aux patrimoines du territoire** au travers de la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire et des actions pédagogiques visant à vulgariser les connaissances en matière d'architecture et de patrimoine.

OBJECTIFS DURABLE



FAITS MARQUANTS 2025

- **Lancement du projet de rénovation du Planétarium de Bretagne.**
- Création du **dispositif « Itinéraires en herbe »** visant à proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle aux élèves des écoles élémentaires.
- **Élargissement de la saison jeune public** aux élèves de maternelle.
- **Ouverture du Forum « Graines de culture »** aux acteurs du champ médico-social.
- **Réouverture de la Galerie du Douven** suite à la tempête Ciaran, en lien avec le Département des Côtes d'Armor.
- **Fréquentation en hausse** dans tous les établissements culturels communautaires : Théâtre de l'Arche, Centre culturel Le Sillon, Galerie du Douven, Aquarium marin de Trégastel.

PERSPECTIVES

- Déploiement généralisé d'une **offre d'éducation artistique et culturelle (EAC)** pour les établissements scolaires du 1^{er} degré sur l'ensemble du territoire.
- Diversification de la programmation culturelle du **Pays d'art et d'histoire** par le développement de partenariats locaux.
- Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la **rénovation du bâtiment dédié aux activités du Carré magique.**

CHIFFRES CLÉS



824 521 € d'aides accordées aux associations culturelles

du territoire (738 796 €
de subventions de
fonctionnement et 85
725 € d'aides dédiées à des
événements ou projets
spécifiques)



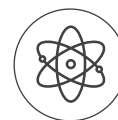
4 646 élèves

(dont 1 332 élèves de
maternelle) accompagnés de
575 parents ou enseignants
ont assisté à un spectacle
dans le cadre de la saison
jeune public.



6 261 spectateurs

de la saison culturelle 2024-2025
dans les salles Arche et Sillon
(+ 12 % par rapport à 2023-2024)



4 406 participants à la Fête de la Science

à Lannion et
Pleumeur-Bodou

ZOOM

AFFICHER, ENTENDRE ET FAIRE DE LA LANGUE BRETONNE UNE LANGUE DU QUOTIDIEN

En 2025, un nouveau schéma communautaire en faveur de la langue bretonne a été adopté pour poursuivre et compléter les actions de promotion et de mise en valeur du breton dans le quotidien des habitants de l'Agglo. Des cours de musique assurés en breton, une balade en breton à la découverte du patrimoine naturel et culturel... Les propositions s'étoffent au fur et à mesure pour participer à la revitalisation de la langue dans l'espace public.





L'ENSEIGNEMENT **MUSICAL**

Lannion-Trégor Communauté exerce une compétence d'enseignement musical depuis 2016. À ce titre, l'Agglo gère le Conservatoire Lannion-Trégor et soutient les écoles de musique associatives du territoire.

OBJECTIFS

■ **Dispenser un enseignement musical de qualité au sein du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).** Fort de sa trentaine d'enseignants, le Conservatoire Lannion-Trégor poursuit une mission d'enseignement musical qui s'articule autour d'un parcours complet de sensibilisation et d'apprentissage de la musique, sur trois sites d'enseignement : Lannion, Tréguier, Plouaret. L'action du Conservatoire s'exprime également à travers une saison

culturelle de plus de 70 événements organisés au cours de l'année scolaire.

■ **Coordonner et mettre en œuvre des interventions musicales en milieu scolaire** grâce aux dispositifs « Musique à l'école » et « Orchestre à l'École ».

■ **Soutenir les écoles de musique associatives du territoire.** Sept associations bénéficient du soutien financier de Lannion-Trégor Com-

munauté : Radomisol, Ti An Holl, l'École de musique des 3 Rivières (EM3R), la Ruche Artistique, le Centre culturel breton de Lannion, le Centre culturel Saint Guénolé et la Presqu'île à Tue-tête.

 **OBJECTIFS**  **DURABLE**



FAITS MARQUANTS 2025

- La musique et le cinéma ont été des thématiques centrales de la saison culturelle, apportant une dimension transversale aux événements proposés.
- La tournée Tro ar Skolioù, avec des musiciens intervenant dans les écoles, a parcouru une vingtaine de communes du territoire.

CHIFFRES CLÉS



766
élèves inscrits
sur l'année scolaire 2025-26
(777 en 2024-2025)



3 024
élèves
ont bénéficié du dispositif
« Musique à l'école » et
« Orchestre à l'École »

PERSPECTIVES

- **Renforcer l'accessibilité du Conservatoire** pour les élèves en situation de handicap.
- **Finaliser le projet d'établissement** au regard du Schéma National d'Orientation Pédagogique publié par le Ministère de la Culture en janvier 2026.
- **Élargir le dispositif « Musique à l'école »** dans le cadre du dispositif communautaire « Itinéraires en herbe » visant à renforcer l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.



600
participants
sur les interventions Petite
enfance (RPE, crèches)



112
événements programmés
dont 33 hors les murs :
Le Pixie, Café Breton, L'Arche,
Le Sillon, Le Carré Magique...



12 199
spectateurs
de la saison culturelle du
conservatoire





LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et le pilotage des trois équipements aquatiques du territoire et soutient les associations partenaires qui développent des activités en lien avec la natation.

OBJECTIFS

■ **Maintenir un haut niveau de service au sein des 3 équipements aquatiques et favoriser l'apprentissage du « savoir-nager »**

- Ti Dour à Lannion : une piscine de 750 m² répartie en trois bassins, avec un toboggan de 52 m de long et une salle de fitness de 300 m².
- La Piscine Ô Trégor à Tréguier : un bassin de 250 m², un espace extérieur et un hammam, pour nager, se divertir ou se détendre.

- Le Forum de Trégastel : une piscine d'eau de mer chauffée, un espace bien-être avec sauna, jacuzzi et hammam, un circuit de training aquatique et une salle de fitness avec vue sur mer.

■ **Assurer la gestion des équipements sportifs communautaires.**

Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et la maintenance des salles de sport de Pommerit-Jaudy, Prat, Cavan et Pluzunet ainsi

que de la base de kayak située à La Roche-Jaudy.

OBJECTIFS DURABLES



FAITS MARQUANTS 2025

- **Rénovation de la salle de sports de Pommerit-Jaudy**
- **Augmentation continue de la fréquentation** dans les trois équipements aquatiques : +5,8 % de fréquentation et +7,3% du chiffre d'affaires.

PERSPECTIVES

- **Poursuite des économies d'énergie** par l'amélioration des installations techniques (remplacement des éclairages traditionnels par des éclairages LED, installation de nouvelles pompes à chaleur...).
- **Mise en œuvre d'un nouveau protocole d'entretien** des équipements suite à l'arrêté du 19 décembre 2025 supprimant l'obligation annuelle de vidange des piscines municipales.

CHIFFRES CLÉS

**249 585
entrées**

dans les équipements aqua-
tiques du territoire
(+2,3 % par rapport à 2024)



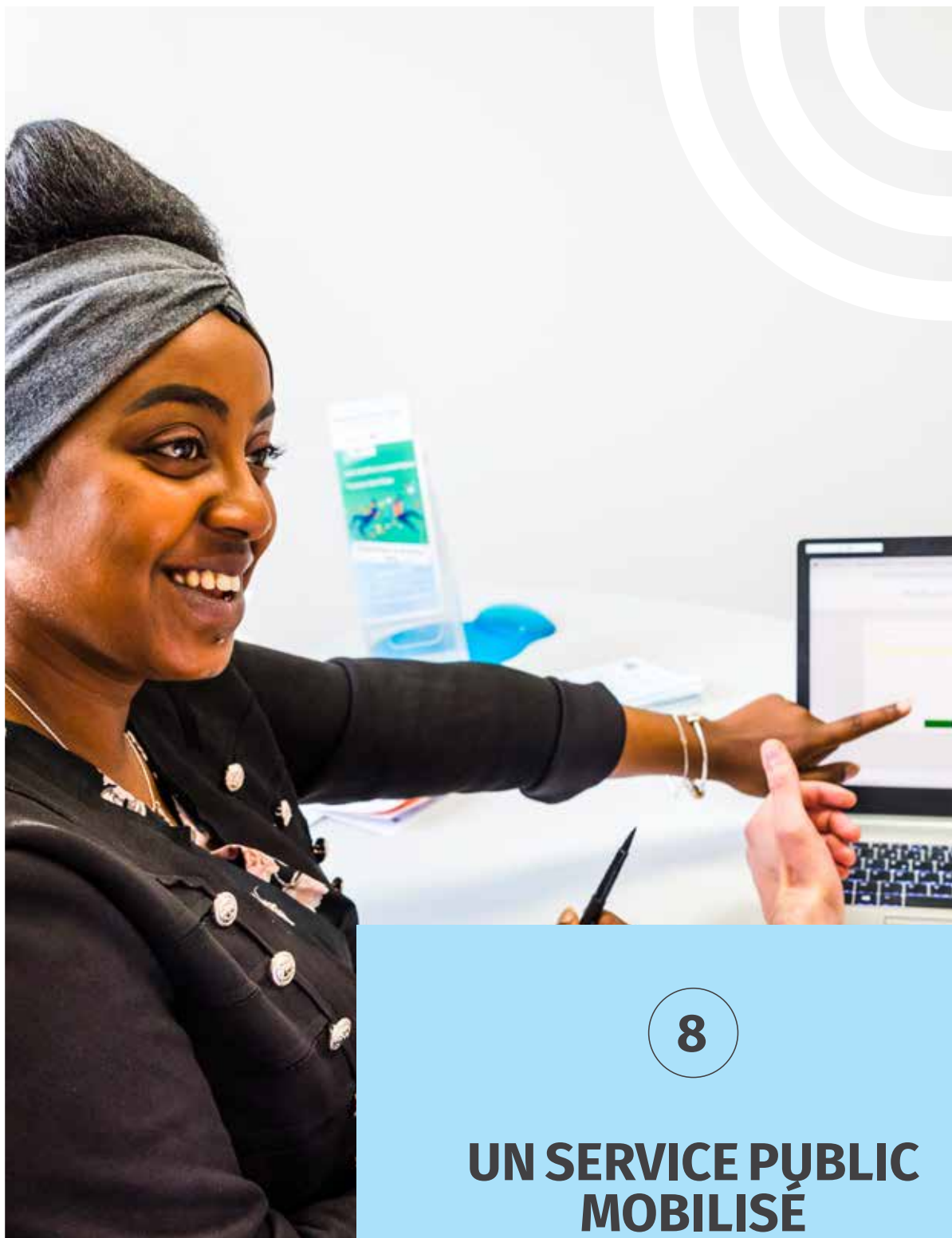
**38 332
entrées dans les
espaces formes**

de Ti Dour à Lannion
et du Forum à Trégastel
(+16 % par rapport à 2024)

ZOOM**OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

Des opérations d'amélioration continue des installations techniques effectuées sur les différents équipements sportifs en 2024 et 2025 ont permis une baisse de la consommation de plus de 500 000 kWh sur une année pleine soit environ 90 000 € d'économies par an. Ces améliorations sont effectuées par paliers pour valider et sécuriser techniquement les installations, dans le respect des normes sanitaires sur la qualité de l'eau.





8

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ

UR SERVIJ PUBLIK
OBERIANT



LES RESSOURCES HUMAINES

Des ressources humaines au service des projets de la Communauté et du développement des compétences.



819 agents et salariés sur emplois permanents

aux métiers multiples, répartis sur l'ensemble du territoire, au service de toute la population

- Lannion-Trégor Communauté: 645
- CIAS et EHPAD du Gavel: 135
- Office de tourisme communautaire: 31
- Planétarium de Bretagne: 5
- Parc des événements - Skope: 3



150 métiers



47 % Hommes



53 % Femmes

Développement du télétravail: une adaptation des méthodes de travail pour répondre aux besoins du personnel tout en réduisant l'empreinte écologique des déplacements domicile-travail



240 télétravailleurs

en 2025 pour 5473 jours

Apprentissage: une volonté affirmée de recourir à l'alternance pour former sur les métiers d'aujourd'hui et de demain



9 apprentis

accueillis en 2025

Stagiaire: une participation directe aux parcours de formation des Trégorois, qu'il s'agisse de collégiens, d'étudiants ou d'adultes en reconversion professionnelle



130 stagiaires

accueillis en 2025

Un dialogue social constructif au sein de 2 instances paritaires



7 séances

de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)



5 séances

du Comité Social Territorial (CST)



UN PLAN D'ACTION QUALITÉ DE VIE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL VALIDÉ FIN 2025.



LES FINANCES

Le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 traduit une situation financière conforme aux objectifs de la stratégie financière de l'établissement. Les capacités d'autofinancement dégagées au cours de l'année permettent de soutenir le programme d'investissement conformément aux orientations définies dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, et dans le même temps de stabiliser l'endettement du budget principal de la collectivité.

L'année 2025 s'inscrit toutefois dans un environnement budgétaire national incertain et une situation géopolitique et économique internationale très instable. La croissance nationale, le niveau des taux d'inflation et d'intérêt sont des éléments déterminants du niveau de nos ressources et de nos charges.

La poursuite des efforts engagés en matière de maîtrise des charges de fonctionnement demeure indispensable. Cette exigence s'inscrit dans

un contexte marqué par une évolution potentiellement plus modérée des produits de fonctionnement,

ainsi que par la mise en place possible d'un encadrement renforcé de la progression des dépenses.

Les principaux chiffres du Compte Financier Unique 2025

Dépense totale :
234 M€

dont de fonctionnement :
158 M€

et d'investissement :
76 M€



Un résultat cumulé
de fonctionnement de
42 M€

Un autofinancement brut de
41,3 M€

Une dette au 31/12/2025 de
238 M€

ZOOM

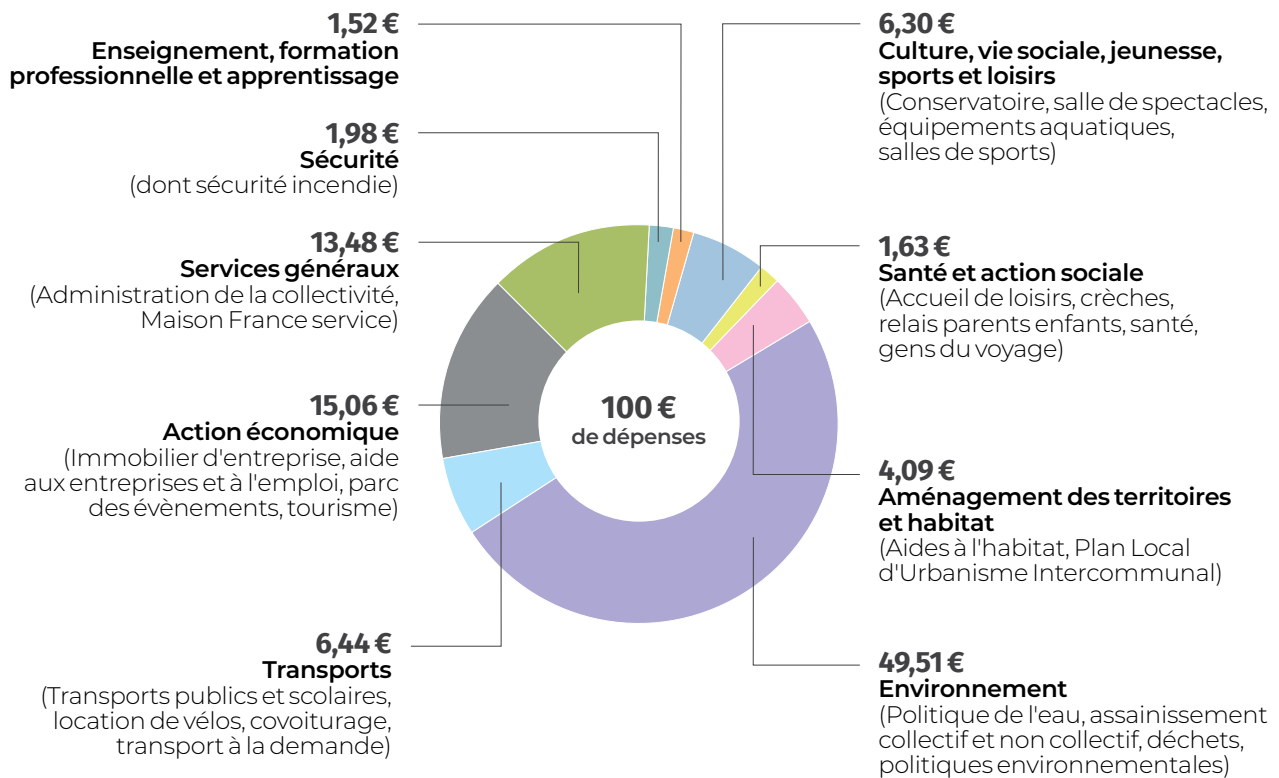
LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2025

- La construction et la rénovation de stations d'épuration et de réseaux d'eaux usées
- La construction et la rénovation de réseaux d'eau potable
- La rénovation de réseaux d'eaux pluviales
- La construction du Skope
- Le financement du déploiement de

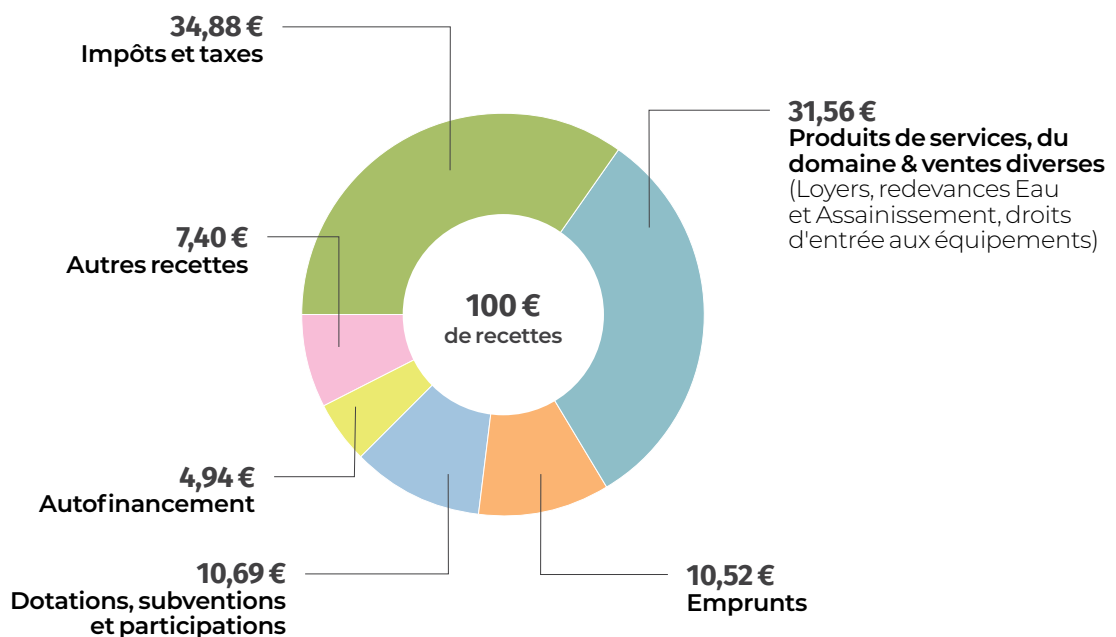
- la fibre optique sur tout le territoire
- La rénovation d'équipements sportifs et culturels
- La construction et la rénovation de bâtiments pour les entreprises locataires
- La construction et l'entretien de réseaux de chaleur
- Les subventions versées : aux parti-

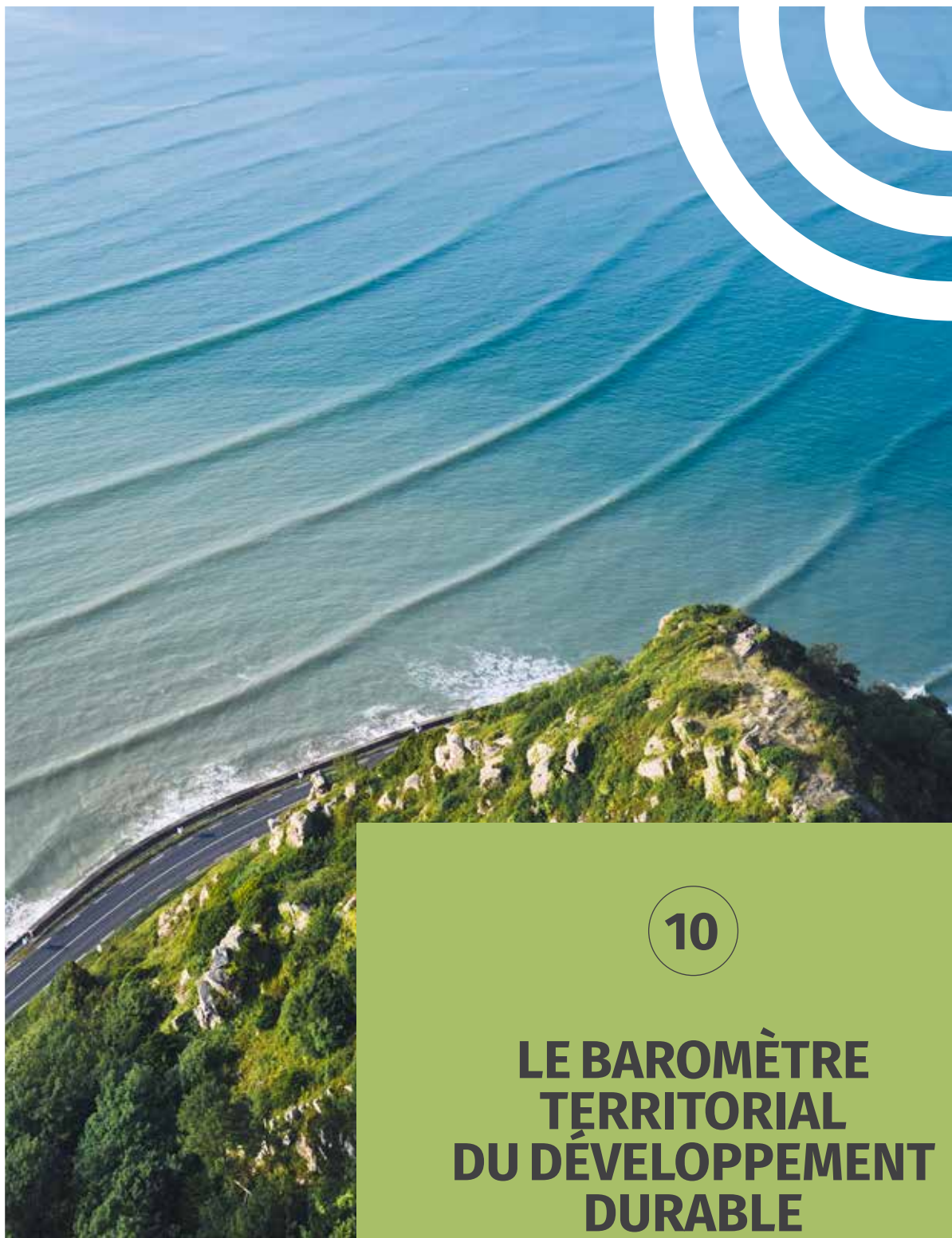
- culiers et aux bailleurs dans le cadre du Programme local de l'habitat, aux entreprises, aux communes pour les aider à investir, aux établissements d'enseignement supérieur
- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Les principales politiques financées



Les principales ressources de la collectivité





10

**LE BAROMÈTRE
TERRITORIAL
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

MERKER TIRIADEL
AN DIORREN PADUS

Le baromètre

Un outil d'observation du territoire

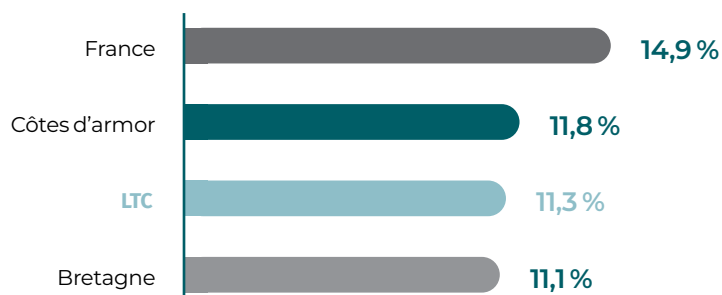
Ce baromètre offre une photographie du territoire à travers des indicateurs locaux alignés sur les 17 objectifs de développement durable des Nations-Unies. Il vise à fédérer les acteurs locaux autour d'une vision partagée du territoire, intégrant les multiples dimensions du développement durable. Les données présentées couvrent un périmètre plus large que les seules compétences de l'Agglo.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Taux de pauvreté

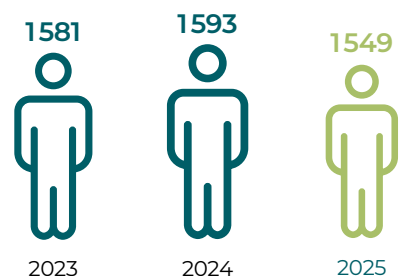
au seuil de 60 % du revenu médian soit un revenu net de moins de 1100 € / mois pour une personne seule



Source: Insee - millésime 2021, livré en 2023

Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

sur le territoire de LTC au 31 décembre de l'année



Source: Maison du Département de Lannion

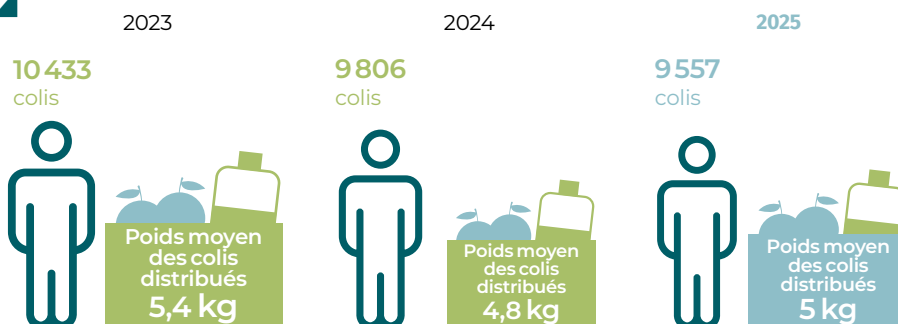


FAIM « ZÉRO »

Précarité alimentaire

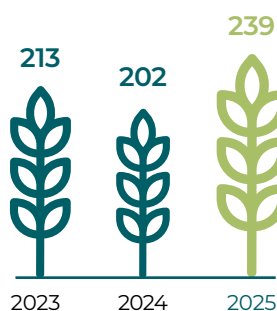
Nombre de colis alimentaires distribués par le Centre alimentaire du Trégor (16 communes couvertes)

Source: Centre Alimentaire du Trégor



AGRICULTURE DURABLE

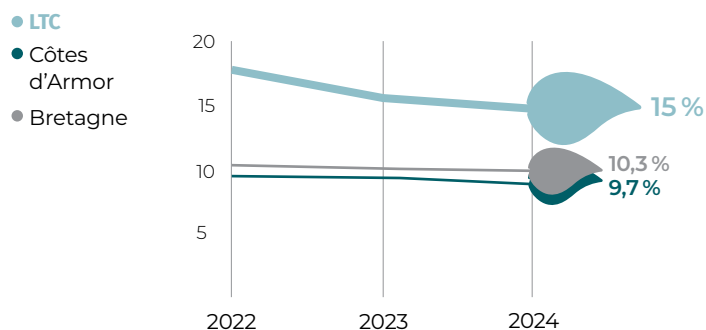
Nombre d'exploitations engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)*



sur près de 1000 exploitations agricoles du territoire

Sources Région Bretagne, DDTM22, LTC

Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole

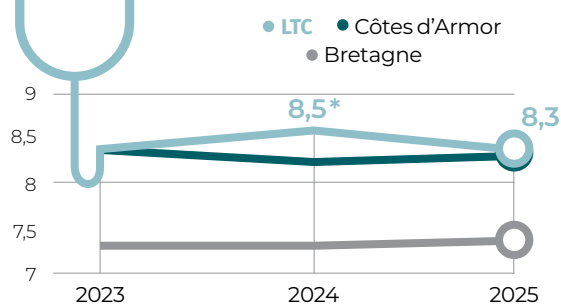


Source: Agence Bio



SANTÉ & BIEN-ÊTRE

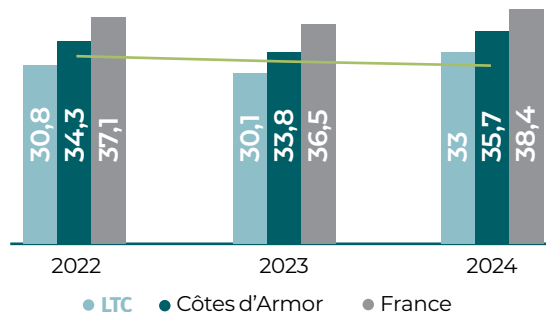
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants



Source: FNPS - INSEE - Via CartoSanté

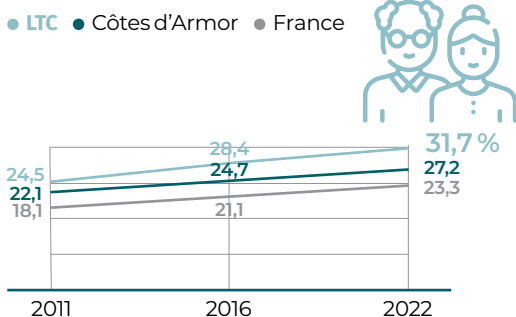
*chiffre 2024 corrigé

Part de la population bénéficiaire d'au moins 1 consultation de spécialiste (%)



Source: Système National des Données de Santé - via CartoSanté

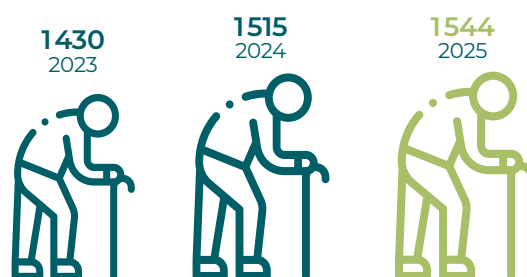
Part de la population de plus de 65 ans



Source: INSEE RP - Traitement ADEUPa

Perte d'autonomie liée au grand âge

Nombre de demandes d'Allocation Perte Autonomie (APA)*



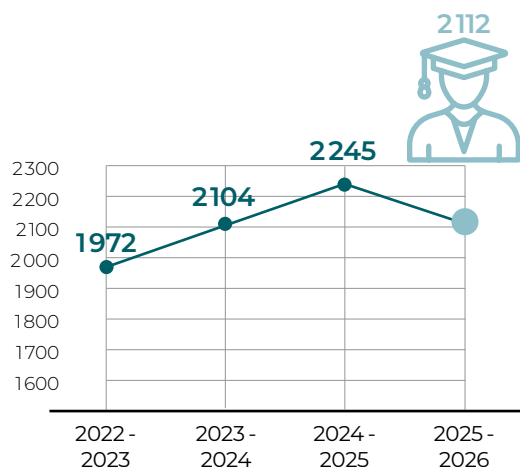
Source: Maison du Département de Lannion - Territoire LTC

*(Toutes demandes confondues = 1^{re}s demandes, révisions...).



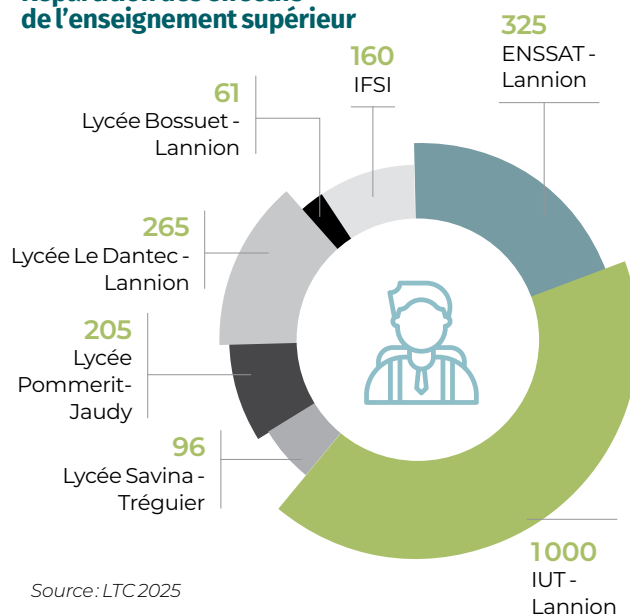
ÉDUCATION

Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur



Source: LTC

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur



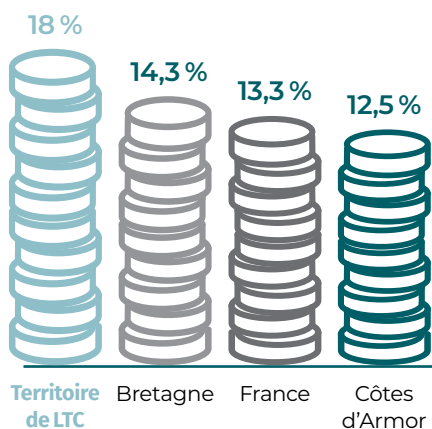
Source: LTC 2025



ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES & LES FEMMES

Écart de salaire en défaveur des femmes (secteur privé)

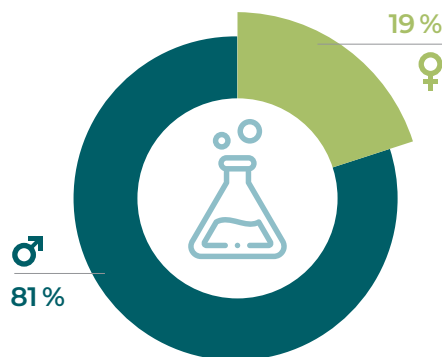
Salaire horaire net moyen : sur un temps de travail équivalent, tous métiers et postes confondus.



Source: Insee 2025 - Bases Tous salariés - 2023 - secteur privé (hors salariés agricoles et particulier employeurs)

Part des femmes dans les disciplines de l'enseignement scientifique

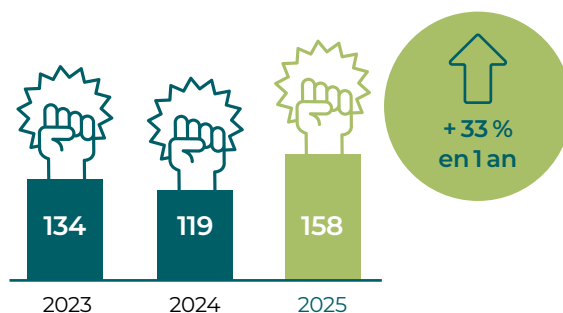
ENSSAT Lannion



Source: ENSSAT 2025 - 2026

Situations de violences conjugales envers les femmes

Rencontrées par l'intervenante sociale en gendarmerie et commissariat - Territoire LTC



Source: Maison du Département de Lannion

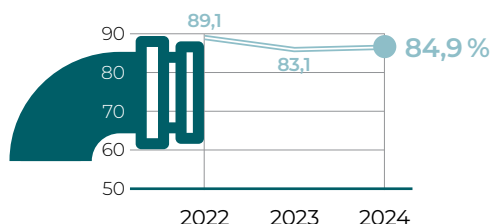


EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



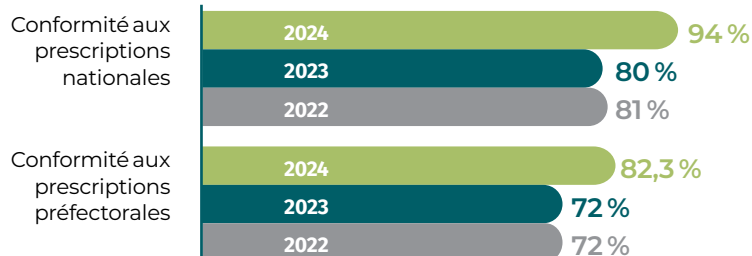
Rendement des réseaux d'eau potable

39 communes (régie et délégataires)



Source : LTC

Conformité de la performance des stations d'épuration

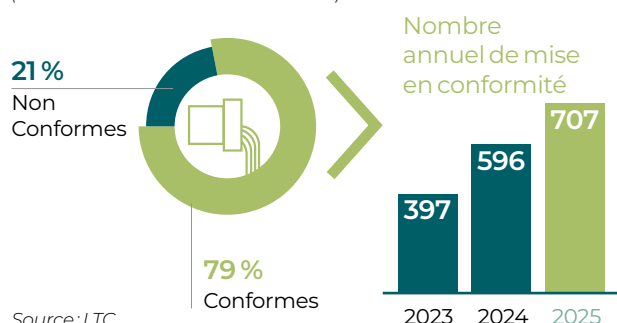


Source : LTC

Conformité de l'assainissement des propriétés privées

Branchements au réseau collectif

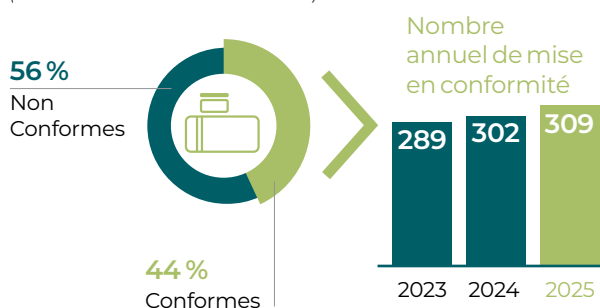
Au 31/12/2025 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 25 % des branchements)



Source : LTC

Installations d'assainissement individuel

Au 31/12/2025 sur la base des contrôles effectués par LTC (soit environ 99 % des installations)

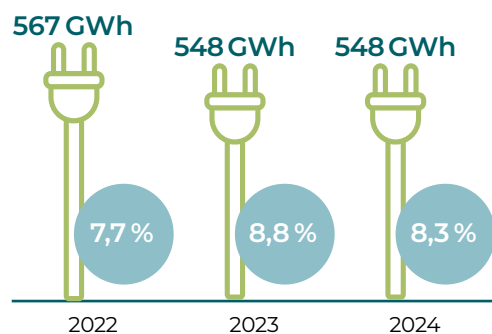


ÉNERGIE PROPRE

Consommation d'électricité du territoire et part d'énergie renouvelable

Distribuées par ENEDIS

Part d'EnR produite sur le territoire

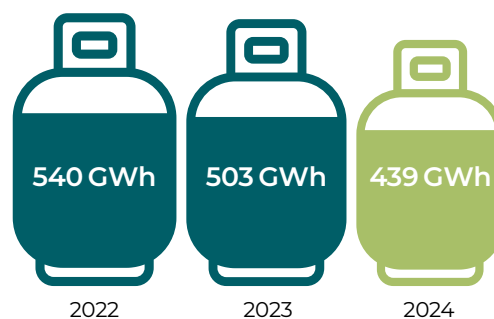


Source : Enedis, Agence ORE, ODRE, IGN via site Internet ENEDIS
Bilan territoire LTC au 15/01/2026

Consommation de gaz naturel et part de gaz vert

Territoire LTC
Distribué par GRDF

Aucune production de gaz vert injectée dans le réseau GRDF



Source : Enedis



ÉNERGIE PROPRE

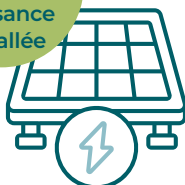
suite

Production locale d'énergie photovoltaïque (LTC)

(quantité produite et injectée sur le réseau public d'électricité)

	2023	2024
Puissance installée	14,1 MW	17,4 MW
Nombre de sites	1 041 sites	1 310 sites
Production annuelle	12,3 GWh	13 GWh

↑
+23 % de
puissance
installée



Source : Enedis, Agence ORE, ODRE, IGN via site Internet ENEDIS - Bilan territoire LTC au 15/01/2026

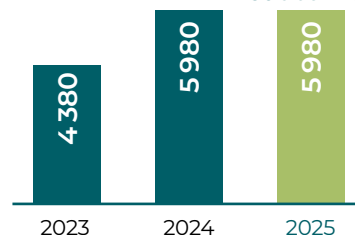
N.B : Les chiffres de l'autoconsommation ne sont pas disponibles à l'échelle de l'EPCI. Toutefois, on note que la puissance installée des sites d'autoconsommation < 36 Kva a augmenté de +60% entre 2023 et 2024 à l'échelle de la Bretagne -

Capacité des réseaux de chaleur renouvelable communautaires

Puissance installée des chaudières bois alimentant les réseaux de chaleurs urbains (KW) gérés par LTC

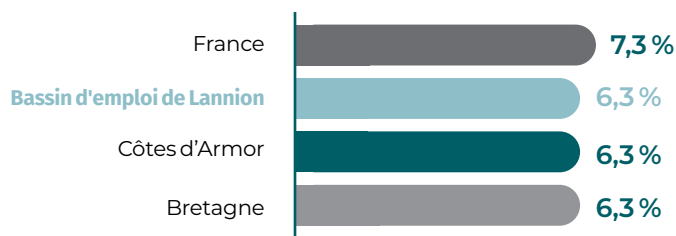


7 chaufferies bois
30 abonnés



ÉCONOMIE & EMPLOI

Taux de chômage au 3^e trimestre 2025



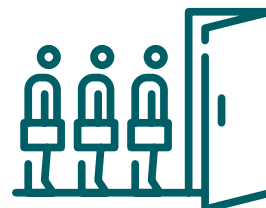
Évolution sur
1 an en point

+ 0,3

- 0,1

+ 0,0

+ 0,3

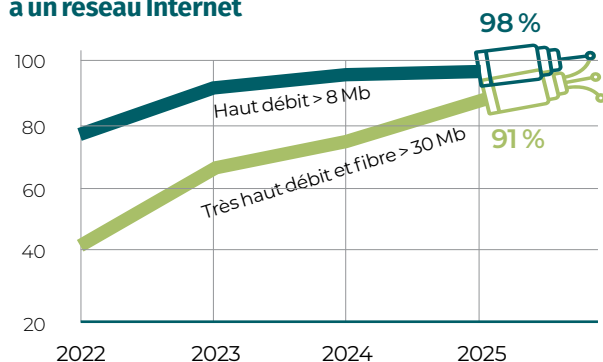


Source : France Travail



INNOVATION & INFRASTRUCTURE

Part des logements raccordables à un réseau Internet



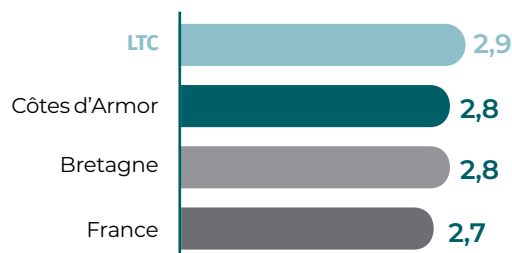
Source : LTC



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres

Plus l'indice est proche de 1, moins il y a d'écart entre les plus riches et les plus pauvres.



Source : Insee - Année 2021 (REV T3)



VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES

Part du territoire urbanisée *

16,4 %

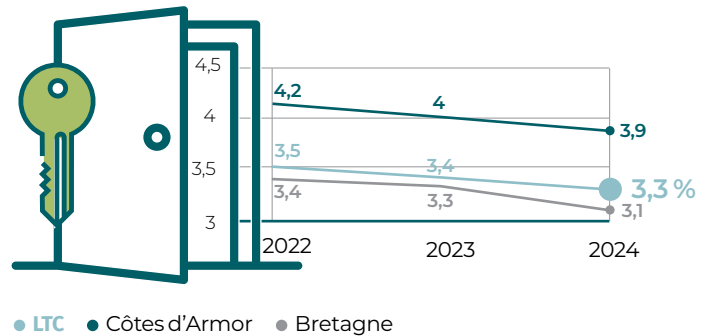


Médiane: 13,5 %
Bretagne: 14,3 %

* ou « consommée » par opposition aux surfaces agricoles, naturelles et forestières et aux surfaces en eau.

Source : MOS Région Bretagne - Millésime 2023 livré en 2025
- via ADEUPA - Geoclip

Part des logements du parc privé vacants depuis plus de 2 ans

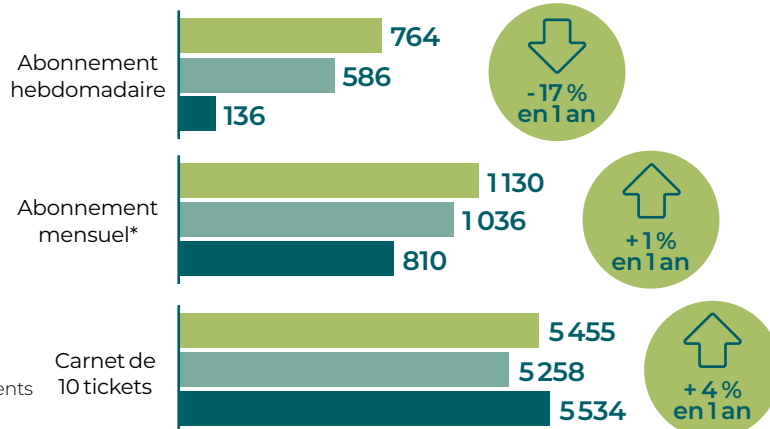


Source : DGFIP-Fichiers fonciers -
Via Observatoire de l'habitat - ADEUPA

Fréquentation des bus urbains et interurbains

Nombre de ventes de titre de transport (LTC)

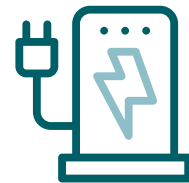
● 2023 ● 2024 ● 2025



Source : LTC

Bornes et recharges électrique publique pour véhicule

Réseau Brev Car du SDE 22



33 bornes

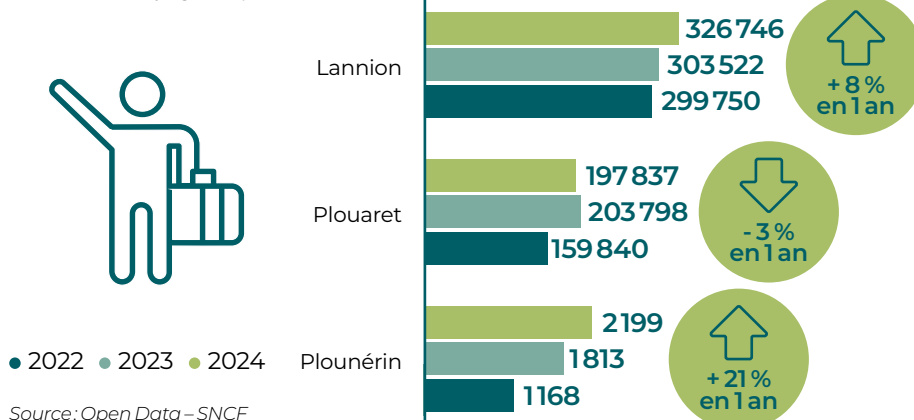
10 280 recharges

-15 %
de recharges
par rapport
à 2024

Source : SDE - Bilan 2025

Fréquentation des gares ferroviaires du territoire

Nombre de voyageurs par an



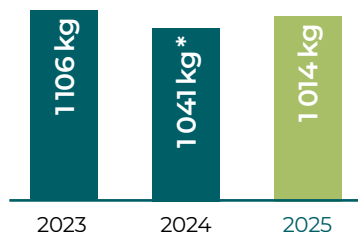
Source : Open Data - SNCF



CONSUMMATION & PRODUCTION RESPONSABLES

Production de déchets ménagers et assimilés par habitant et par an*

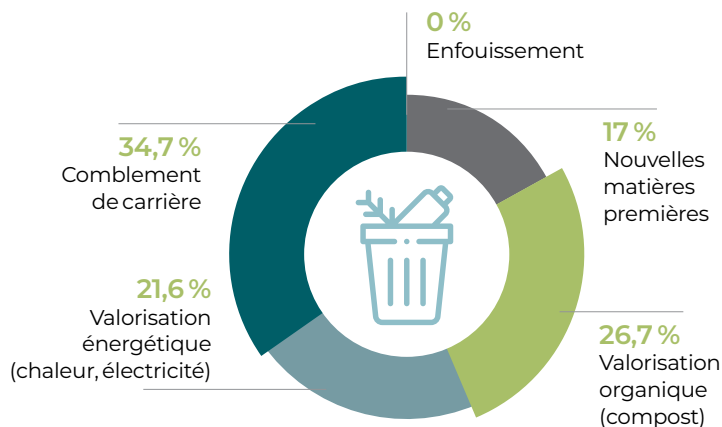
Kg/habitant DGF/an - (*y/c gravats)



Source: LTC

*chiffre 2024 corrigé

Valorisation des déchets ménagers et assimilés - 2025



Source: LTC



CHANGEMENT CLIMATIQUE

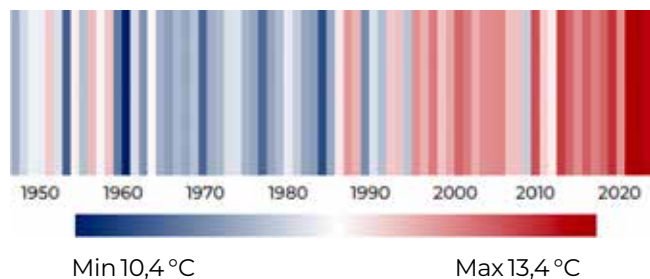
Évolution de la température moyenne annuelle depuis 1950

Station de Ploumanac'h

2025: 13,3 °C

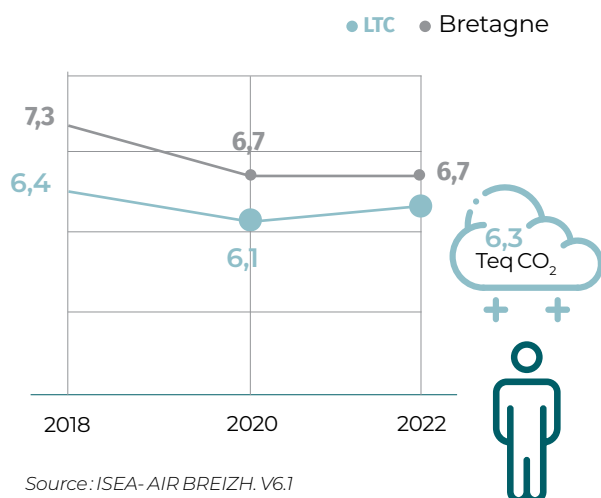
Année record: 2023 - 13,4 °C

Source: Météo France



Émissions de gaz à effet de serre / habitant / an*

Tonnes équivalent CO₂



Source: ISEA- AIR BREIZH. V6.1

*Nouveaux chiffres

Épisodes de sécheresse

Nombre de jours ayant fait l'objet d'arrêtés préfectoraux



	2022	2023	2024	2025
Vigilance	10j	-	-	58j*
Alerte	6j	-	-	22j*
Alerte renforcée	10j	-	-	-
Crise	14j	-	-	-

Source: DREAL

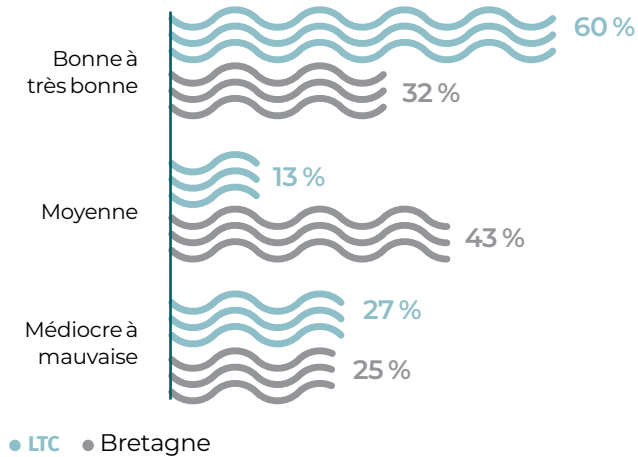
*Entre le 4 juillet et le 24 septembre



VIE AQUATIQUE

Qualité écologique de l'ensemble des masses d'eau du territoire

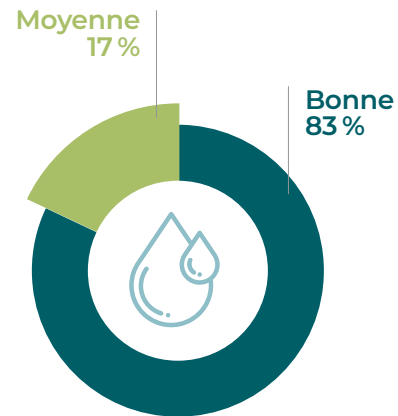
Définie à partir de l'état physico-chimique et biologique d'un échantillon de stations des eaux côtières, de transition et des cours d'eau



Source: Observatoire de l'Environnement de Bretagne - 2021

Qualité biologique des cours d'eau

Indice biologique global 2023 - Répartition des 6 stations évaluées sur le territoire de LTC



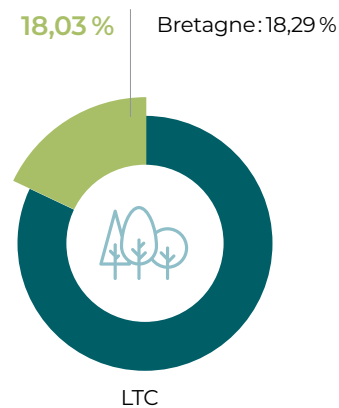
Source: OEB



VIE TERRESTRE

Part du territoire couverte par des espaces naturels et forestiers

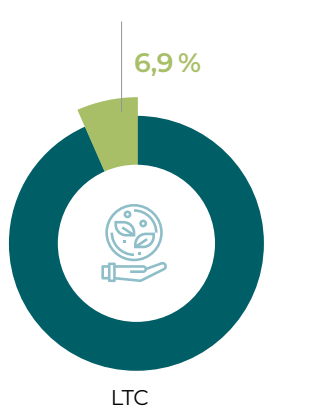
Au sens du zonage réglementaire d'urbanisme et du mode d'occupation des sols



Source: MOS Région Bretagne - Millésime 2021 livré en 2023

Part du territoire faisant l'objet de mesures de préservation du patrimoine naturel terrestre

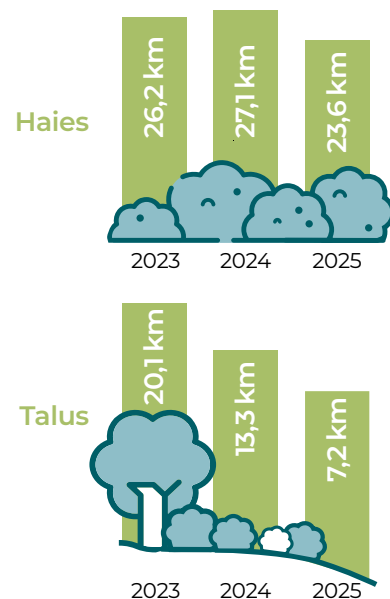
Réserves et parc naturels, sites classés, Natura 2000 etc.



Médiane des EPCI bretons: 4,1 %

Source: OEB

Linéaires de talus et de haies reconstitués par LTC en 2025



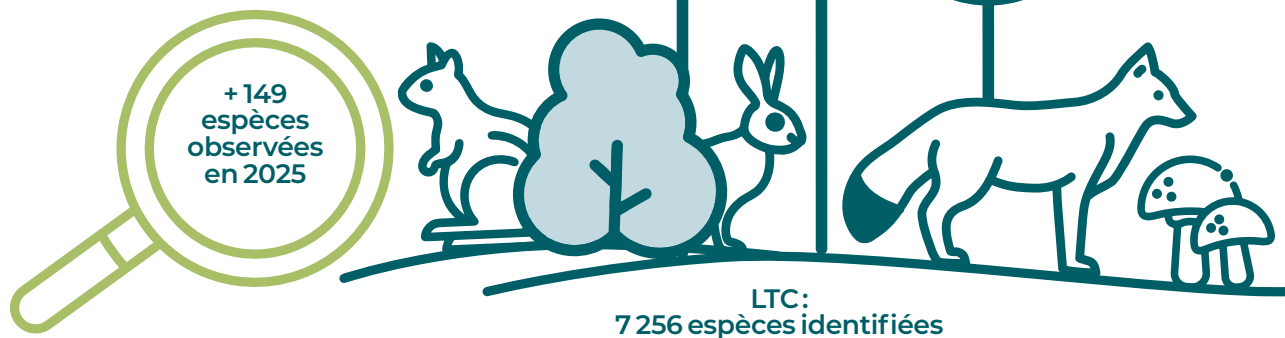
Source: LTC



VIE TERRESTRE suite

État de la connaissance naturaliste

Nombre d'espèces animales, végétales et fongiques observées sur le territoire depuis 2000 (y/c espèces et taxons de niveaux inférieurs)

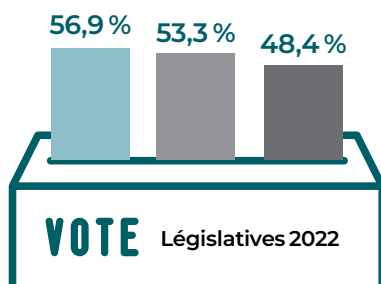


Source : LTC et données naturalistes de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB)

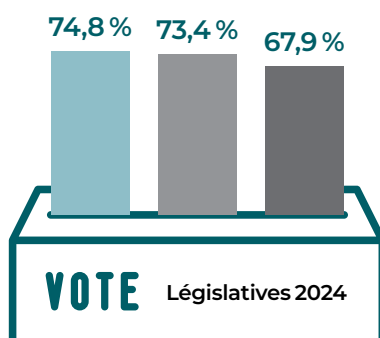


PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS

Taux de participation aux dernières élections (1^{er} tour)

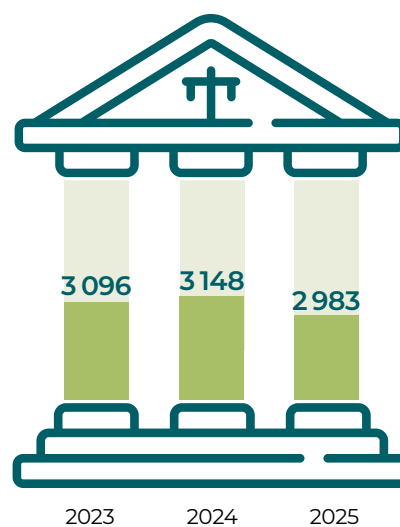


LTC
Bretagne
France



Source : Ministère de l'Intérieur

Fréquentation de la Maison de la Justice et du droit de Lannion



Source : LTC

[illegible]



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
Rue Claude Chappe • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

